



CONTINUITÉ PAYSAGÈRE DÉTRUITE PAR UNE INVASION INDUSTRIELLE ...

Vincent BASSEZ ; tuteur professionnel, Architecte-Urbaniste, CAUE du NORD
Vincent LEPOT ; tuteur universitaire, Maître de conférences, Architecte

Introduction

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est la structure qui me permet de valider mon diplôme en Licence Professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme, spécialité Aménagement Territorial durable et Géomatique. Cette structure aborde le paysage ainsi que le territoire d'une toute autre manière que les bureaux d'étude traditionnels. N'ayant pas le même but définitif qu'un bureau classique, le CAUE a pour but de conseiller les demandeurs pour leur apporter une réponse de qualité et répondant à leurs attentes.

L'approche n'est forcément pas la même puisque leur but est tout d'abord d'analyser pour ensuite interpréter le territoire d'étude. Le personnel du CAUE du Nord est actuellement dans une phase de partage du savoir puisqu'ils sont dans la finalisation des documents réalisés pour pouvoir les mettre à disposition du public (professionnel et/ou particulier). Cela se traduit par une plateforme numérique qui permet l'échange entre des groupes de travail, leur mettant à disposition des bases de données.

De plus, la structure participe à de nombreux projets européens qui permettent une transmission du savoir, ainsi que des méthodes de travail et d'analyse sur le territoire transfrontalier.

Tout d'abord, nous nous intéresseront dans la première partie à la présentation générale de la structure CAUE du Nord, avec ses méthodes de travail ainsi que ses différentes missions.

Ensuite, dans une seconde partie nous étudierons dans quelles démarches s'inscrit notre mission au sein du CAUE. Une présentation des différentes démarches telles que le Paysage En Transformation – LANDSCHAP IN VERANDERING, les villages patrimoines ou encore les carnets sera effectuée permettant ainsi de situer notre mission sur un territoire donné, qui rentre dans plusieurs démarches.

Enfin, la dernière partie sera consacrée à la phase de travail collectif et individuel. Cette partie abordera les différentes phases d'analyse et expliquera par étape le travail effectué durant ce stage. La méthodologie utilisée sera celle du CAUE ainsi que celle de mes prédécesseur mais en y ajoutant mon point de vue ainsi que mon expérience personnelle pour tenter d'améliorer et perfectionner la méthode au maximum.

A partir cela, une étude sera conduite sur un territoire, celui du Cœur de Flandre et qui répondra à une thématique précise « Trame Verte et Bleue ; la nécessité des continuités paysagères pour une biodiversité épanouie ». Cette étude sera réalisée selon les méthodes du CAUE ainsi qu'avec leurs outils dans le but de créer un carnet de ville.

Ce stage m'a permis de réaliser une approche tout autre de mes différentes expériences professionnelles, tant au niveau d'interprétation que d'analyse de territoire. Ce stage m'a également permis d'approfondir mes connaissances en Système de l'Information Géographique, qui est différent des cours qui apparaissaient trop abstraits.

I) Contexte

Cette partie est commune aux cinq étudiants de la Licence Professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme, spécialité Aménagement Territorial Durable et Géomatique, session 2013.

1. Le CAUE du Nord

A. Présentation générale

Le CAUE du Nord, situé au 98 rue des Stations à Lille, est une association de droit privé. Il est créé à l'initiative du Conseil Général du Nord le 1^{er} juillet 1979, conformément à la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977.

Il est aujourd'hui l'un des 91 CAUE de France, réunis depuis le 9 mai 1980 par la Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE) ; dont le Président est le Président du CAUE du Nord. Cette fédération vise notamment à renforcer la collaboration entre les CAUE.

La charte de Béziers du 14 juin 1990 définit les CAUE comme :

« Des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les

territoires et l'exercice des compétences issues des lois de décentralisation ».

« Des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement ».



Figure 1 Photographie de la façade du CAUE du Nord
Source : Patrick MERLIER

B. L'organisation

Le CAUE du Nord est géré par un conseil d'administration composé de 22 membres :

- Trois représentants de l'Etat, nommés par leurs fonctions
- Six représentants des Collectivités Locales, nommés par le Conseil Général
- Quatre représentants des professions concernées, nommés par les instances professionnelles
- Deux personnes qualifiées, nommées par le Préfet
- Six représentants de l'Assemblée Générale, élus par l'Assemblée Générale
- Un représentant du personnel, élu par le personnel de l'Association

Il rassemble des architectes, des urbanistes, des paysagistes, des ingénieurs écologues... Ainsi, il se compose de 27 membres aux compétences diverses. Cette équipe pluridisciplinaire apporte conseil aux collectivités territoriales, aux communes et aux particuliers.

Il se compose donc d'un directeur, d'une directrice adjointe, de deux assistants à la direction, de dix chargés d'études, de cinq assistants d'études, de cinq architectes conseillers, de deux techniciens et d'un documentaliste.

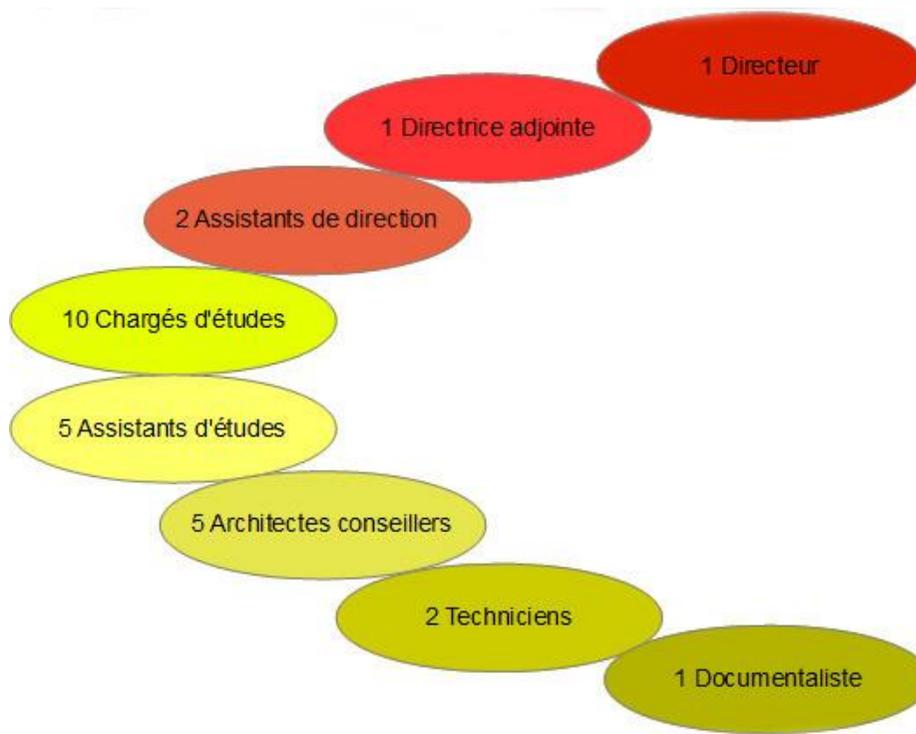


Figure 2 Organigramme du CAUE du Nord
Source : Patrick MERLIER

C. Le financement

Les recettes du CAUE du Nord sont d'un montant de 1 899 473 €. Les apports sont les suivants (par ordre décroissant) :

- le rendement de la TDCAUE (Taxe Départementale CAUE) ;
- les dossiers européens ;
- les conventions diverses et gîtes ;
- les recettes diverses ;
- la taxe d'adhésion ;
- et enfin, les produits financiers et exceptionnels.

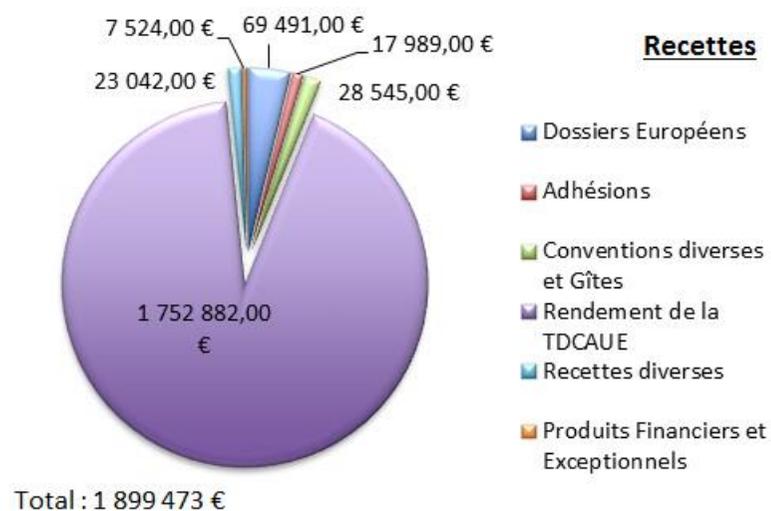


Figure 3 Recettes 2010 du CAUE du Nord
Source : Rapport d'activité 2010 du CAUE du Nord

Les dépenses du CAUE sont, quant à elles, d'un montant de 1 691 062 €. Les postes de dépense sont les suivants (par ordre décroissant) :

- les charges de personnel ;
- les charges externes ;
- les impôts, taxes et versements assimilés ;
- les autres charges d'exploitation ;
- et enfin, les charges financières ou exceptionnelles.

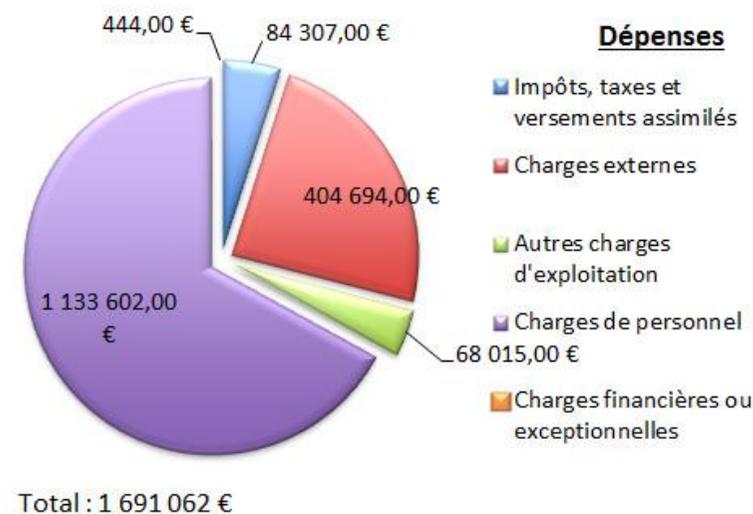


Figure 4 Dépenses 2010 du CAUE du Nord
Source : Rapport d'activité 2010 du CAUE du Nord

D. Les missions du CAUE

Les missions du CAUE sont au nombre de quatre :

Conseiller

Les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement :

- sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
- sur les démarches administratives et le choix des professionnels compétents.

Former

- les élus à la connaissance des territoires et leur évolution ;
- les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leurs projets pédagogiques ;
- les professionnels et les acteurs du cadre de vie par des journées thématiques de réflexion et de travail et des programmes de formation continue adaptés.

Informer

- pour promouvoir une architecture moderne, un urbanisme à l'échelle de l'Homme dans le respect du patrimoine ;

- sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent au respect de l'environnement ;
- sur des projets, à la demande des élus, d'un groupement de communes ou d'associations ;
- sur les démarches et les possibilités d'actions offertes par les différents services administratifs et professionnels.

Sensibiliser

Les CAUE développent l'esprit de participation des citoyens en proposant des espaces d'échange et de partage d'expériences (débat, ateliers pédagogiques...)

E. La méthodologie du CAUE

Le CAUE du Nord agit selon des méthodes qui lui sont propres :

- Comprendre, Agir, Transmettre :

C'est une méthode qui a pour but d'observer et d'évaluer le terrain, dans le but de créer des clés de lecture et de les partager entre les collectivités et les techniciens afin de donner à chacun un rôle dans les projets d'aménagement innovant.

- Les échelles :

Le CAUE du Nord étudie les communes à travers quatre échelles :
- 1/100 000, l'échelle du territoire (exemple : la Flandre Intérieure)

- 1/25 000, l'échelle du site (exemple : la communauté de commune du Pays de Cassel)
- 1/10 000, l'échelle de la structure (exemple : la commune de CASSEL)
- 1/2 000, l'échelle de l'élément (exemple : la place du général VANDAMME)

Ces quatre échelles permettent une analyse à des niveaux de perception différents.

- Le calque CAUE :

Il vise à interpréter les éléments objectifs d'un territoire. Il se décompose en quatre couches :

- couche 1 : le fond de carte IGN du territoire étudié.
- couche 2 : appelée « calque métier » qui est un calque sur lequel on reprend sur la couche 1 les éléments qui concerne la problématique étudiée.
- couche 3 : appelé « calque interprétation » qui donne l'interprétation, sous forme de « patates » des éléments relevés sur la couche 2.
- couche 4 : appelée « calque schématisation » qui présente une icône synthétisant l'interprétation de la couche 3.

Cette méthode permet d'interpréter sous forme d'une icône le territoire étudié à travers une problématique. Cette icône peut ensuite être utilisée sous SIG.

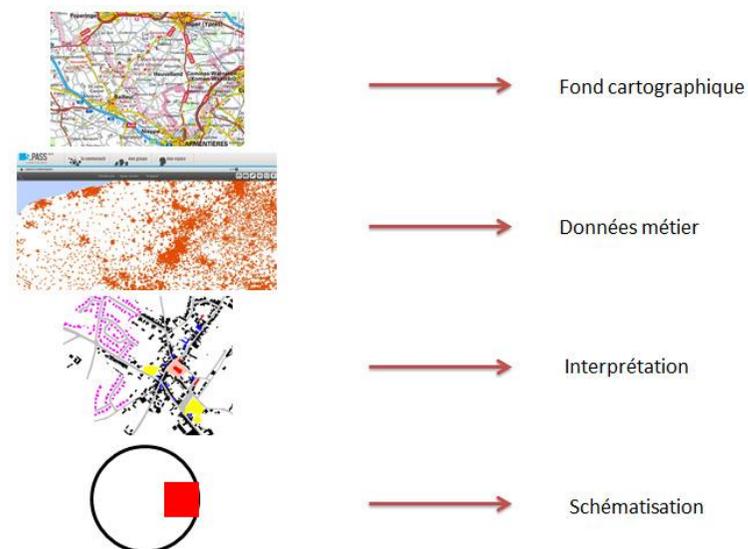


Figure 5 Illustration de la méthode du calque CAUE
Source : Adrien Godard

- Les ateliers :

Ils regroupent plusieurs équipes pluridisciplinaires composées du personnel du CAUE et d'intervenants extérieurs. Cela dans le but d'obtenir une réflexion collective dans le cadre de projets novateurs.

- Les archi conversation :

Le CAUE du Nord se veut avant tout pédagogique et lieu de débat. Il a ainsi créé les « archi conversations », vidéos de moins de cinq minutes, dont le but est de montrer le débat entre un architecte qui défend son projet et un acteur du cadre de vie.



Figure 6 Capture écran de l'archi conversation N°3
Source : www.s-pass.org

F. Les outils du CAUE

Il y a en premier lieu quatre piliers :

- S-PASS Territoires :

S-PASS est une plateforme web collaborative dédiée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage possédant plusieurs applications :

- des outils cartographiques de qualité
- des ressources documentaires
- une messagerie/agenda

-un support d'édition

S-PASS Territoires est aussi une base de données et d'outils pour l'interprétation des territoires et la gestion des projets dans le but de rendre les citoyens acteurs de leur territoire. Cet outil remplace espaCe AUE qui était un outil plus difficile d'utilisation.



- Territoire créatif :

Il permet de créer des problématiques sur les questions des clients et des élus dans le cadre de projets.

Grâce à l'analyse de terrain et les potentialités des ressources de S-PASS, il est possible de produire un carnet de ville à l'aide de la méthode Comprendre-Agir-Transmettre.

- Carnets :

Ils identifient les actions du passé et du présent afin d'inventer l'avenir sur des projets d'aménagements futurs. Ces carnets sont des supports multimédia dynamiques reprenant le concept Comprendre-Agir-Transmettre en donnant les clés de lecture des territoires aux collectivités concernées.

- Saison :

C'est une programmation sur un ou deux ans pour faire vivre la communauté : expositions, colloques, conférences, études ou encore formations.

Celle-ci permet une approche culturelle du CAUE, de ses objectifs et de ses missions.

Ces quatre piliers fonctionnent sur trois grands axes : Ville et campagnes / Cultures urbaines / Mode de vie et proximité.

Viennent ensuite les outils « supports » :

- Les clés de lecture :

Pour sensibiliser les élus et les habitants, il est nécessaire de leur fournir des clés de lecture qui favorisent la compréhension de leur territoire. Elles se distinguent en trois échelles :

- du paysage (la morphologie du terrain, l'occupation du sol, la présence de secteur bâti.)
- urbaine (les sites d'implantation du bâti, le cœur des villes et villages, les périodes d'urbanisation.)
- de l'élément (les types d'architecture, les types de végétation, les détails architecturaux).

- Les carnets de territoire :

« Dans une perspective d'enjeux actuels liés au développement durable des territoires, au profit du bien-être collectif, autour d'objectifs partagés en faveur du respect de l'environnement et de la valorisation du cadre de vie, le CAUE du

Nord, attaché à sa mission de service public, contribue à créer des outils et des méthodes qui assurent la compréhension des potentiels portés par les territoires, qui aident à valoriser les atouts de chaque espace, et qui favorisent l'implication de tous dans les projets à mettre en œuvre.

Parmi les outils proposés par le CAUE du Nord, le carnet de territoire, sous sa forme numérique et Interactive, se présente comme un observatoire culturel dans les domaines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement. Il interroge l'histoire ancienne et contemporaine, les modes d'action et les réalisations du passé et du présent, pour aider à inventer l'avenir. Sa construction, réalisée à partir de bases de données régulièrement mises à jour, apporte, au grand public comme aux experts, une connaissance toujours réactualisée de l'évolution des territoires.

Ainsi, le Carnet permet à chacun d'être mobilisé dans le devenir de son espace proche, et à tous d'être pleinement investis dans une évolution spatiale largement choisie et partagée. » *Serge Van Der Hoeven.*



Figure 7 Page de garde de trois carnets de territoires

Source : www.s-pass.org

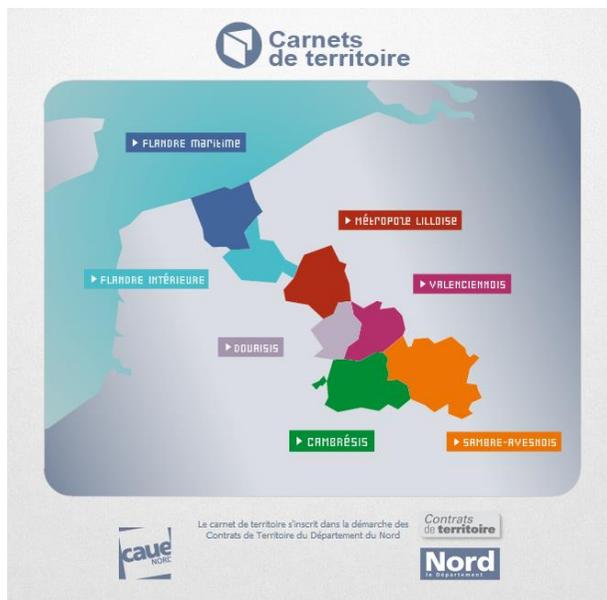


Figure 8 Périmètre des carnets de territoire
Source : www.carnets.caue-nord.com

Il faut noter également qu'il existera à terme, un carnet par périmètre de SCOT, suite à une décision prise par le Conseil Général du Nord en collaboration avec le CAUE du Nord. Pour l'heure, trois carnets de territoire ont été entièrement réalisés par l'équipe du CAUE, consultables sur www.s-pass.org, mais modifiés et remis à jour de façon continue. Ces carnets sont ceux de Sambre-Avesnois, du Cambrésis et de la Flandre-Intérieure.

Exemple du carnet de territoire de Flandre Intérieure :

Prenons l'exemple du carnet de territoire de Flandre-Intérieure, pour lequel nous avons un intérêt particulier car il concerne notre périmètre d'étude.

Le carnet de territoire s'articule sur deux volets : « **COMPRENDRE** » et « **AGIR** » qui correspondent à la méthode CAUE, comprendre, agir, transmettre. La transmission correspond au carnet, qui est un outil de diffusion de la connaissance des territoires.

Le volet « **COMPRENDRE** » permet de nous donner une vision plus approfondie du territoire dans lequel on vit, en examinant les traces du passé, en se basant sur le socle du territoire (géologie, géomorphologie et gestion du sol), le récit des hommes (passé/présent/avenir) et les éléments du territoire (hydrologie, mobilité, bâtiment et paysage). Cela afin d'aborder de manière plus perspicace les pistes de réflexion et d'aménagement de celui-ci à une échelle plus locale, que l'on retrouve ensuite dans le volet « **AGIR** ».



Figure 9 Sommaire du carnet de territoire de la Flandre Intérieure
Source : CAUE du Nord

De plus, ces carnets sont des supports multimédia contenant des cartes dynamiques liées aux bases de données SIG permettant

ainsi à l'utilisateur de naviguer et d'interroger la carte sur la thématique qui l'intéresse et à l'échelle souhaitée.

G. Les ressources du CAUE du Nord

Pour la création de ses outils, le CAUE du Nord s'appuie sur de nombreuses ressources. Il possède à cet effet son propre centre de documentation. Ce dernier mutualise un ensemble de cartes, de livres, de photographies anciennes et contemporaines, d'études, d'outils pédagogiques, de thèses, de mémoires... sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement; thématiques sur lesquelles intervient le CAUE.



Figure 10 Photographie du centre de documentation du CAUE du Nord
Source : Patrick MERLIER

Le CAUE du Nord a accès aux données de l'IGN, de la PPIGE... Il propose de partager ces ressources avec ses adhérents. Pour cela,

il se sert de l'interface Web collaborative S-PASS, sur laquelle figure désormais ces ressources. Il a d'ailleurs créé, à l'aide du logiciel KENTIKA, des fiches descriptives de chacune des ressources. Pour consulter ces éléments, il faut être adhérent à la communauté.



Figure 11 Capture écran de s-pass, onglet communauté et accès à la médiathèque
Source : www.s-pass.org

2. Le projet PET-LIV



Figure 12 Interface du projet PET-LIV
Source : www.s-pass.org

A. Un projet européen

PET-LIV est l'acronyme franco-néerlandais de Paysage En Transformation – LANDSCHAP IN VERANDERING. L'objectif du projet est de développer une démarche concertée en matière de gestion du territoire urbain et rural. Le projet, approuvé le 17 décembre 2008, réunit quinze partenaires belges et français, dont le CAUE fait partie.

Ces partenaires sont composés d'institutions comme le ministère flamand de la nature de la forêt, la communauté de commune des Monts de Flandre, de Parcs naturels Régionaux



comme le PNR du Heuvels en Belgique ou d'associations comme le CAUE du Nord. Tous ces acteurs sont soucieux de comprendre les enjeux d'un territoire, fortement urbanisé et en constante évolution, afin de développer un urbanisme soucieux de l'environnement et qui s'inscrit dans un cadre de développement durable.

La démarche commune repose sur une forte volonté d'échange, d'actions concrètes sur le terrain et de sensibilisation auprès des citoyens. Deux éléments majeurs structurent les sept actions que comprend le projet et que nous constaterons par la suite. Le projet s'inscrit dans la continuité du projet « le Paysage de Flandres à l'Artois, un gage de qualité » qui avait déjà pour objectif de mettre en place une coopération transfrontalière en matière de conservation de la biodiversité, du paysage et du patrimoine culturel de ce territoire.

Le projet PET-LIV vise donc à renforcer la collaboration opérationnelle et décisionnelle de part et d'autre de la frontière. Le projet consolide l'échange de connaissances, les politiques d'aménagement et de gestion du paysage frontalier afin de parvenir à une politique commune du paysage.

B. Un territoire transfrontalier



Le territoire du WESTHOEK comprend quatre grands paysages se jouant des frontières administratives. De l'Artois à la mer du Nord, des cours d'eau majeurs structurent le territoire et tissent un lien naturel très fort entre les deux côtés de la frontière (Yser, Lys...). La plaine maritime, le BLOOTLAND, le HOUTLAND, la « chaîne des villes et villages, l'histoire industrielle et culturelle du territoire impriment des paysages caractéristiques. Des règles, des pratiques, des expériences restent différentes. Il s'agit de les comprendre pour échanger les bonnes pratiques. Les partenaires partagent la volonté de développer un processus décisionnel commun pour garantir un équilibre entre urbanisme et biodiversité du territoire.

La démarche se fonde sur le partage des connaissances, des actions communes et une forte implication des populations. Les outils sont expérimentés pour servir d'actions concrètes sur le terrain. Ils sont mis en place pour servir la collaboration transfrontalière, bien au-delà du projet.

C. Sept actions qui fédèrent le projet

Action 1 : le renforcement et l'ancrage de la mise en réseau transfrontalière.



L'action 1 forme la colonne vertébrale du projet. Elle comprend la mise au point et l'utilisation d'outils collaboratifs transfrontaliers autour des enjeux concernant la transformation des paysages, en vue de favoriser une gestion durable du territoire. Cela passe, par la réalisation d'un atlas transfrontalier des paysages avec l'utilisation du Système d'Information Géographique (SIG), l'analyse du paysage à l'aide de cartes et la mise en place d'outils pédagogiques de diffusion et de sensibilisation avec les carnets. C'est dans cette action que le CAUE du Nord intervient.

Action 2 : maintenir et renforcer la biodiversité transfrontalière

La biodiversité est un bien commun. Toutefois, que l'enjeu soit planétaire, national ou régional, l'action relève bien souvent des acteurs locaux. A l'heure actuelle, les partenaires disposent chacun de données scientifiques, d'études trame verte et bleue, ainsi que de schémas d'orientations environnementales mais qui s'arrêtent toujours aux limites des territoires.

Pour ce faire, les opérateurs visent à mieux connaître la biodiversité et son évolution sur l'ensemble des territoires des partenaires, à développer et à mettre en œuvre une stratégie globale. Celle-ci est transfrontalière pour préserver et augmenter la richesse en biodiversité du territoire, dans le but de faire connaître les richesses naturelles du territoire, aux habitants et aux visiteurs.

Action 3 : gestion harmonieuse des espaces verts

Dans un pays qui est essentiellement géré par l'agriculture et marqué par une pression foncière importante, les espaces verts doivent de plus en plus jouer un rôle de réservoir de biodiversité. Sous la terminologie « espaces verts publics », nous avons pour habitude de regrouper un nombre important de sites pouvant revêtir des aspects très différents : terrain de sport, parc, zone de loisirs, zone délaissée, cimetière, parterre autour des bâtiments publics...

Ces sites ont chacun un potentiel écologique et paysager très différent. Cette action passe par une méthodologie, une formation et une sensibilisation à la gestion différenciée des espaces verts.

Action 4 : l'arbre au cœur du paysage (HOUTLAND)

Grâce à la mise en place de cette étude, les menaces qui pèsent sur l'identité de notre paysage bocager ont pu être repérées ; notamment la diminution des arbres présents dans le paysage. Jusqu'à présent, les actions réalisées étaient essentiellement vers la haie et très peu d'actions étaient spécialement réalisées pour les arbres de très haut jet.

Afin de maintenir les arbres et d'accroître leur nombre dans le paysage, les partenaires souhaitent réaliser au cours de ce programme, différentes actions afin que cet élément paysager majeur soit maintenu dans le paysage. Pour cela, les partenaires doivent travailler avec les gestionnaires du patrimoine arboré afin d'éviter les erreurs de gestion ; l'objectif est de renforcer et trouver de nouvelles fonctions à ces arbres pour justifier leur présence.

Ces fonctions peuvent être d'ordre paysager (esthétique) ou énergétique. Les deux fonctions doivent être développées de manière complémentaires. Plusieurs actions sont prévues comme la mise en place d'un plan de gestion du patrimoine arboricole ou encore des formations sur les arbres et arbustes remarquables.

Action 5 : construire le paysage de demain, de l'observation à l'innovation

Le paysage du territoire considéré dans le projet (de l'Artois au WESTHOEK) est en constante évolution. Néanmoins, depuis quelques années, cette évolution s'accélère et se caractérise par une urbanisation croissante des espaces ruraux et l'apparition de bâtiments agricoles ou artisanaux de grande taille dans le paysage rural.

La structure et l'image des villes et villages s'en trouvent modifiée, on assiste alors à une banalisation du paysage. Au rythme où vont les transformations actuelles, les paysages risquent de perdre leur propre identité. Dans ce contexte, l'objectif général de l'action sera de maintenir et de renforcer l'identité des villages et du paysage, en sensibilisant la population au patrimoine bâti et à l'architecture locale.

Action 6 : le petit patrimoine

Une attention spécifique doit être réservée aux paysages et aux villages ayant une qualité particulière. Le petit patrimoine est

important pour l'identité du territoire mais disparaît rapidement. La connaissance de cet héritage commun est limitée, et les politiques parcellisées. L'objectif est d'aider les communes à monter une politique de préservation du petit patrimoine en s'appuyant notamment sur les habitants.

Action 7 : coordination du projet

Le territoire de Flandre Occidentale est le chef de file du projet de PET-LIV. Cette province gère naturellement le suivi de projet, la planification, les évaluations annuelles et le programme d'animations des partenaires. Cela implique les partenaires pour animer le réseau et les actions sur le terrain.

D. Le territoire du projet PET-LIV

Le territoire transfrontalier du projet est un territoire très vaste. La zone entourée en noir représente le territoire politique, ce qui signifie territoire où l'ensemble des acteurs du projet exercent leurs compétences. Nous pouvons voir qu'il se divise en quatre paysages transfrontaliers : la Lys au sud, les Monts de Flandres au centre, le HOUTLAND (pays du bois) au nord-est puis la plaine maritime avec ses waterings au nord. Le territoire représenté en rouge représente le territoire d'action pour la Flandre intérieure.

Par la suite, le paysage des Monts de Flandre a été désigné comme site expérimental. Ils articulent l'ensemble des territoires partenaires et relient deux pôles urbains majeurs de la Flandres intérieure, il s'agit de HAZEBROUCK et IEPER. La carte ci-contre montre que six villes, dans cette zone d'étude, ont été choisies comme « villes pilotes ». De ce fait, elles vont faire l'objet d'une

observation plus précise de l'évolution des paysages, dans son rapport à l'urbanisme et à la biodiversité.

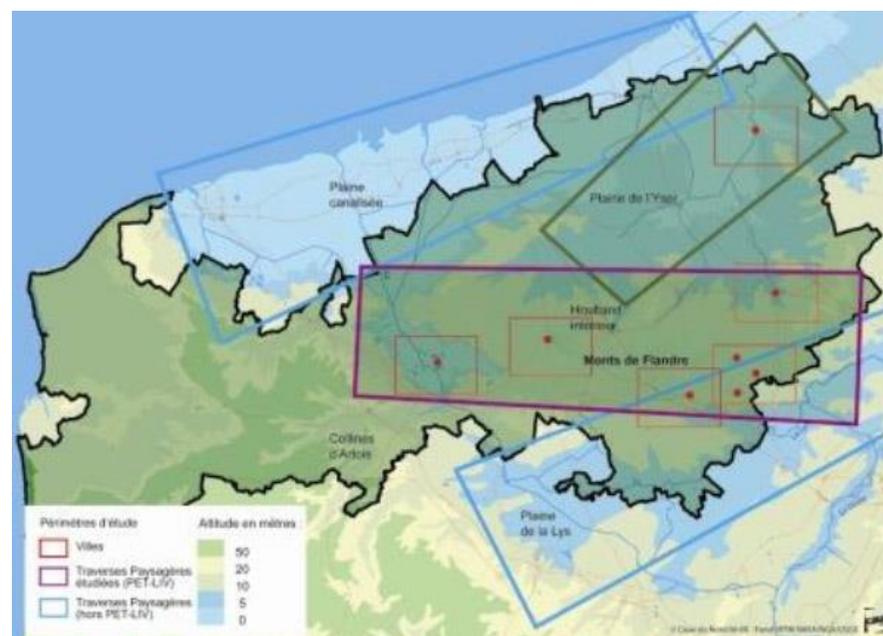


Figure 13 Périmètre d'étude du projet PET-LIV

Source : www.s-pass.org

3. Village patrimoine

Le label « village patrimoine© » est créé en 2003 par le Pays de la Baie du Mont Saint Michel¹. L'objectif, de cette marque déposée, est de valoriser le patrimoine rural des communes avec le but plus large de l'amélioration du cadre de vie et de la vitalisation de ces territoires souvent peu connus. Cette démarche est la garantie d'un intérêt architectural et paysager de la commune dans un but touristique.

En effet, elle vise à "placer les villages au cœur de la démarche", afin de faire du tourisme une activité économique moins polarisée et qui profite au plus grand nombre. L'objectif est également de mettre en réseau les villages afin d'y engendrer un certain dynamisme. La démarche doit permettre d'insuffler un nouvel élan économique dans ces communes et de faire en sorte que les habitants se réapproprient le patrimoine local. La commune bénéficie alors d'actions de promotion et de communication à une échelle plus vaste. La démarche est portée par des territoires de projet, les Pays (correspond à un territoire de projet caractérisé par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale).



Figure 14 Panneau du label « village patrimoine© » en Pays de la Baie du Mont Saint Michel

Source : www.cc-avranches.fr

Pour obtenir ce label le village candidat doit répondre aux critères suivants :

- avoir un caractère rural. Les villages ne doivent pas dépasser un seuil défini par les Pays (2500 habitants pour les Pays de Flandre).
- posséder une qualité patrimoniale, architecturale et paysagère avérée.
- la valorisation de ce patrimoine se fait par la constitution d'un circuit d'interprétation du patrimoine
- être attracteur à part entière et s'investir dans l'animation de cette démarche : les visiteurs qui le souhaitent peuvent être accompagnés par des "guides villageois", c'est-à-dire des habitants fiers de leurs villages, et qui le font découvrir de façon conviviale au travers d'anecdotes.

¹ : <http://www.pays-baie-mont-saint-michel.fr>

- œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie et la préservation de l'environnement : réduction du nombre de panneaux publicitaires, restauration des façades, etc.

Dans le Nord de la France l'initiative est venue du Pays de Flandre. Ce dernier est un territoire rural situé entre Lille et Dunkerque. Il regroupe le Pays des Moulins de Flandre et le Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre. Cette initiative découle d'une politique plus globale de valorisation de la Flandre. Mais « village patrimoine » est également cofinancé par le programme européen « WESTHOEK sans frontières / WESTHOEK ZONDER GRENZEN ». L'objectif de ce programme est de présenter le WESTHOEK flamand et le Pays de Flandre français comme une seule et même région touristique.

Le label « *Village Patrimoine*® » met en lumière 20 villages flamands au patrimoine remarquable.

L'objectif, le même que celui du Pays du Mont Saint-Michel, est de découvrir les richesses patrimoniales des villages de Flandre, accompagnés de « guides villageois », prêts faire découvrir l'histoire de leurs villages.

Chaque village du réseau possède désormais un circuit (moins de 7 km) jalonné de cinq à dix panneaux qui proposent un éclairage sur un bâtiment, un point d'histoire locale, de géographie, etc. Des plaquettes ont été élaborées. Elles indiquent le plan du circuit mais aussi les lieux touristiques (restauration, hébergement, musées) déjà existants. Elles sont disponibles dans les mairies concernées ou les offices de tourisme.

Voici la liste des communes ayant acquis le label : BERTHEN, BOESCHEPE, GODEWAERSVELDE, HOUTKERQUE, MERRIS, RENESCURE, SAINT-JANS-CAPPEL, SERCUS, STEENBECQUE et TERDEGHEM pour le pays Cœur de Flandre ; BROUCKERQUE, ESQUELBECCQ, HERZEELE, NOORDPEENE, OXELAËRE, PITGAM, RUBROUCK, VOLCKERINCKHOVE, WARHEM ET ZEGERSCAPPEL pour le Pays des Moulins de Flandre.

Seules les communes suivantes seront étudiées dans ce rapport : BERTHEN, BOESCHEPE, GODEWAERSVELDE et SAINT-JANS-CAPPEL.



Figure 15 communes ayant obtenues le label « villages patrimoine® »
Source : Emeline GERBAUT

Explication du logo :



Le logo « village patrimoine » est composé de quatre éléments qui reflètent le paysage du Pays de Flandre. En effet, chaque élément représente une caractéristique propre au territoire.



Figure 16 Photographie du moulin de BOESCHEPE
Source : Emeline GERBAUT



Le moulin représente le « Pays du Moulins ». Ces derniers étaient très présents sur le territoire au début du siècle. La plupart des moulins ont aujourd'hui disparus. Certains ont été conservés dans un but de préservation du patrimoine. Certains comme dans le village de Cassel ou encore de BOESCHEPE sont encore visibles dans le paysage.



L'église est une illustration des églises présentes en Flandre. Celle-ci dispose d'une forme particulière appelées « HALLEKERQUE » en flamand (église-halle en français). Vue de l'extérieur, l'église-halle dispose d'un toit monumental qui couvre les nefs latérales et la nef centrale, et d'une pente assez prononcée pour empêcher l'accumulation de neige. C'est l'apport germanique le plus important dans l'évolution en architecture gothique. Ce style est l'expression des salles de prêche favorisée par les ordres mendiants qui ont joué un rôle exceptionnel dans la vie religieuse allemande, il en résulte un intérieur avec un sens très marqué de l'unité dans les espaces.



L'arbre quant à lui représente le « HOUTLAND », qui signifie « Pays du bois » en flamand.



Pour finir la montgolfière indique de nombreux sites de décollages sur le territoire.

4. Le territoire étudié

Vincent BASSEZ a fait le choix de nous faire travailler tous les cinq sur le même secteur. Pour cela, il nous a demandé de choisir quatre villages français frontaliers avec la Belgique. Nos choix se sont alors portés sur les communes de BOESCHEPE, GODEWAERSVELDE, BERTHEN et SAINT-JANS-CAPPEL ; toutes quatre situées en Pays Cœur de Flandre. Plus précisément, ce sont des communes de Flandre Intérieure qui font partie des « Villages patrimoines© » et du projet « PET-LIV », sur lequel travaille actuellement le CAUE du Nord. Ainsi, nos travaux respectifs permettront au CAUE d'acquérir des données supplémentaires sur ces communes.

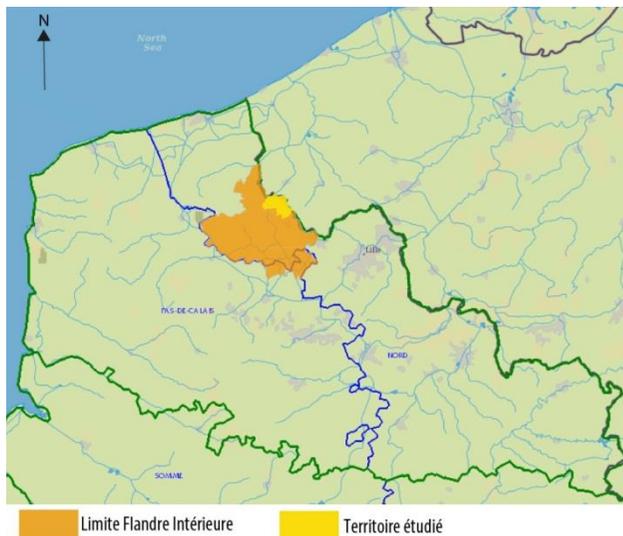


Figure 17 Localisation du territoire étudié
Source : Emeline GERBAUT

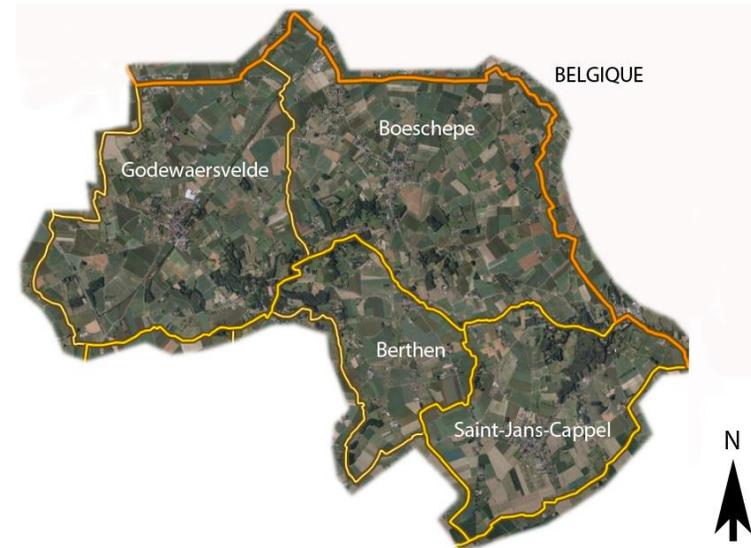


Figure 18 Zoom sur le territoire étudié
Source : Google Maps 2012

Pour ma part, je me suis basé principalement sur le végétal dans ces villages, plus particulièrement sa hiérarchisation par rapport au bâti, à l'hydrologie, aux cultures... La technique qui est utilisée pour analyser et interpréter un territoire donné est celle du CAUE.

Le territoire observé est celui de la Flandre, situé dans le département du Nord. Vaste, il est divisé en deux, la Flandre intérieure et la Flandre Maritime. Nous pouvons remarquer deux pôles économiques et urbains, à savoir celui de LILLE et celui de DUNKERQUE. Les deux pôles économiques de ce territoire sont reliés grâce à un axe direct, l'autoroute A25.

Ensuite, nous pouvons constater que le territoire de Flandre Intérieure se divise en trois sous-entités paysagères ; la plaine de la

Lys, les Monts de Flandres (au nombre de trois) et le HOUTLAND qui signifie « le Pays du bois ».

Cependant, la dénomination de HOUTLAND n'est plus aussi vraie puisque la tendance c'est inversé avec les enjeux liés à l'industrie agroalimentaire. En effet, les bois ont une forte propension à être remplacé par la culture de betterave à sucre, blé, houblon, pomme de terre ou encore endives, représentant 77 % de la surface totale.

Il en est de même au niveau des prairies permanentes qui ne concerne plus que 11,5 % de la surface exploitée. L'élevage en plein air de bovin a fortement diminué ces dernières années laissant place à un tout autre genre d'exploitations, celui de la volaille ainsi que du porc. Ce genre d'exploitation est beaucoup moins gourmand en termes de place. Aujourd'hui l'élevage en plein air de bovin se situe davantage sur les pâturages verdoyant à proximité des monts. Ce changement de type d'exploitation a eu de forte répercussion sur les sols, de par leur érosion mais également sur la biodiversité du secteur.

L'hydrologie du secteur est spécifique puisque le sol est principalement de nature argileuse en sous-sol, ce qui limite les infiltrations. De ce fait, l'eau reste principalement un élément de surface, restant peu visible avec seulement 0,18 % d'occupation du sol sur le territoire. L'eau dans ce secteur est restée sous forme de nappe peu profonde, mais également très localisée en l'absence de pente.

II) La place de la nature face à l'urbanisation

Cette partie du rapport est consacrée au travail réalisé durant ce stage au CAUE du Nord. Une explication de la problématique choisie sera le premier point abordé, ensuite nous pourrons constater que notre analyse sur le territoire souhaité se trouve dans un projet collectif que nous détaillerons. Enfin, nous étudieront le projet de développement concernant la trame verte et bleue du pays des Flandres.

Problématique :

La problématique fait suite à une réunion avec le Pays du Cœur de Flandre. Ils ont pour mission de quantifier et qualifier la biodiversité sur leur territoire de Flandres (voir annexe 1) et ce, en collaboration avec la Belgique dans le cadre du PETLIV. De ce fait, il est apparu intéressant, de par mon parcours scolaire et professionnel, de travailler sur la Trame verte. Cela rentre également dans le cadre du PETLIV mais également de Villages Patrimoines. En effet, quatre de ces villages patrimoines seront intégrés à notre étude, à savoir BOESCHEPE, GODESVAERVELDE, BERTHEN et SAINT JANS CAPPEL. Une forte volonté collaborative se fait sentir, dans le but de créer une véritable continuité entre les

différentes zones de biodiversités. Cette problématique à tendance à évoluer, puisque pour ma part, il s'agira tout d'abord d'identifier les différents ensembles naturels pour faire un constat sur les continuités paysagères ou sur les ruptures. Ensuite, je vais devoir analyser ces résultats dans le but de développer les continuités paysagères et de proposer un aménagement pour les améliorer ou les créer lorsqu'elles n'existent pas.

Pour ce travail, mon prédécesseur avait déjà réalisé une étude sur la TVB avec un gros travail d'analyse. Nous avons en commun les communes de GODEWAERSVELDE et BOESCHEPE. Son analyse va me permettre d'avoir un premier point de vue ainsi qu'une approche analytique sur le secteur. Je vais pouvoir reprendre son travail pour y apporter mon approche personnelle mais également l'améliorer tant que possible.

1. Le travail collectif

Notre stage se déroule avec deux axes de travail majeurs. Le premier point est celui de la transmission du savoir ainsi que des techniques du CAUE en vue d'une diffusion au grand public. Enfin, notre stage se portera sur l'analyse d'un ensemble de villages sur un territoire donné celui du Cœur de Flandres, avec des problématiques différentes. Notre étude s'est déroulée sur quatre

communes faisant parties des villages patrimoines, à savoir ; BOESCHEPE, GODEWAERSVELDE, BERTHEN et SAINT JANS CAPPEL.

Chaque stagiaire a eu un sujet en fonction de son parcours scolaire. Emeline GERBAUT travaille sur le thème de l'hydrologie, alors que Damien BLOT s'occupe du bâti en général, en collaboration avec Adrien GODART qui lui s'occupe des mobilités en fonction du bâti. Quant à Patrick MERLIER et moi-même, suite à notre parcours en rapport avec le paysage, nous avons travaillé sur la biodiversité en complémentarité. Patrick étudie les cœurs de nature et comment les entretenir alors que pour ma part, je travaille sur la reconquête grâce à un plan d'aménagement pour les continuités paysagères.

Ce travail en groupe permet de couvrir cinq thèmes sur un territoire identique. La complémentarité est intéressante en vue d'une perception différente et moins subjective étant donné les différents parcours. La sensibilité de chacun y sera plus précise et le regroupement de chaque partie permettra de réaliser une étude précise de ce territoire.

Nous allons pouvoir comprendre quel a été notre travail durant ce stage au CAUE, puis comprendre quel en a été le but.

A. La transmission du savoir.

Une mission importante pour le directeur Benoit PONCELET nous a été confiée dès le début par notre tuteur. Cela n'est qu'une mise en place d'une méthode de travail en relation avec notre problématique à traiter sur un territoire donné. Tout cela rentre dans un travail préparatoire donnant lieu à un premier affichage le 7 mai 2013 face à des architectes, des urbanistes et des paysagistes. Une seconde réunion, plus aboutie, a eu lieu le 14 juin où un échange et un débat s'est fait avec le même type de public.

Le CAUE s'articule autour de quatre piliers ; S'PASS, Carnet, territoire créatif et saison, et se divise également en axes à savoir ; entre ville & campagne, cultures urbaines et mode de vie & proximité.

La préparation de cette journée a commencé par le déménagement des cimaises. Elles ont toutes été vidées de leur contenu pour être classées par types (expo, luminaires, matériel vidéo...), puis saisies dans un tableur et chaque cimaise ayant un contenu a été numérotée. Ensuite, nous avons remanié la salle selon le plan et l'organisation choisis pour cette journée. L'affichage est arrivé après cette mise en place en fonction des « piliers » du CAUE.

Dès le début de notre stage, Vincent BASSEZ nous avait expliqué la volonté que cet affichage rentre comme un des objectifs de ce stage. Le but de celui-ci étant de comprendre la méthode de

travail du CAUE et leur transmission du savoir. Il nous a fourni une multitude de documents divers allant de l'étude au rapport de stage de l'année précédente.

L'objectif était de lire, comprendre et ressortir les éléments qui nous sont nécessaires pour répondre à notre problématique. Une fois fait, des post-it ont été utilisés avec un rôle pour chaque ; le premier pour le lien entre les documents, le second pour la synthèse du document et le dernier s'il y a eu discussion sur ce document.

Le travail de lecture terminé, l'accrochage sur les cimaises a pu se faire. Nous avons pu afficher les documents nous ayant servi, avec une division en trois sous-parties (architecture, urbanisme, biodiversité). Notre affichage rentre dans la volonté de transmission du savoir, notamment dans la partie S'PASS où une fiche par document est faite. Cette volonté permet de mettre à disposition des utilisateurs une base de données sur des documents spécifiques et rapide d'accès grâce aux mots clés déterminés par le travail antérieur.

Une partie est prévue de travail de terrain, nous avons pu y accrocher nos planches de photos personnelles sur les communes étudiées. Cette exposition permet donc de comprendre de façon matérielle, grâce à l'organisation de la salle et des documents, le cheminement et la méthode de travail du CAUE du Nord.

B. Le travail de terrain en collectif.

Avant notre sortie, nous avons pu étudier chaque commune de notre territoire d'observation par le biais des différentes cartes (IGN, satellites, occupation des sols...). Des pistes et des remarques en sont émanées pour une première approche. Cependant, tout n'est pas visible sur une carte et celles-ci n'expliquent pas tout.

Lors de notre sortie sur le terrain, nous avons commencé par la commune de BOESCHEPE. Le but de cette sortie été principalement d'avoir une approche sensible du site. De plus, il s'agissait de comprendre également l'organisation de chaque commune, des points positifs et négatifs, de faire un état des lieux et ce, grâce aux photos servant d'appui visuel aux différentes remarques. Les photos permettent de géolocaliser sur une photo satellite permettant de mieux comprendre et mieux faire comprendre le territoire.

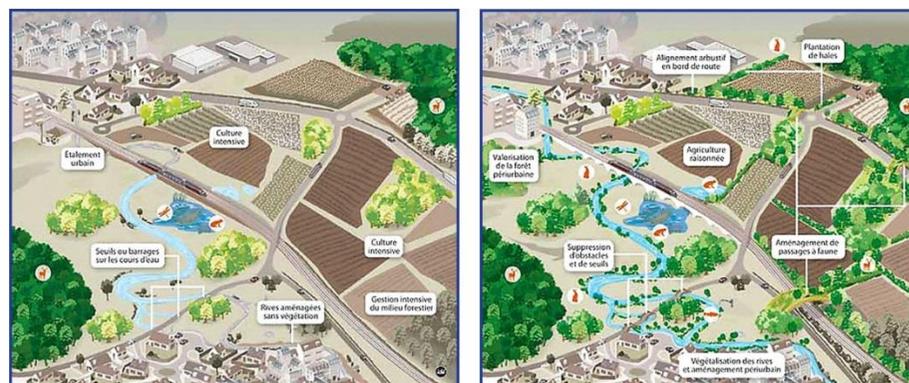
Lors de cette sortie, nous nous sommes divisés en deux groupes pour une meilleure efficacité sur le terrain. Le premier groupe composé de Damien et Adrien s'est principalement consacré au centre-ville puisqu'ils étudient la mobilité et le bâti. Quant à nous, puisque nous travaillons sur l'environnement et la biodiversité, nous sommes sortis du cadre bétonné pour partir principalement sur les sentiers et les monts nous offrant une vue sur la commune concernée.

Le panorama offert de ces points vue a permis de comprendre l'organisation du site et d'avoir un aperçu sur l'ensemble. J'ai pu remarquer les types de paysages ainsi que les besoins en rapport avec ma problématique. Avant tout, il est nécessaire de rappeler ce que signifient la Trame Verte et Bleue (TVB) ainsi que ses objectifs.

2. Qu'est-ce qu'une Trame Verte et Bleue ?

A. La notion de Trame Verte et Bleue

Mesure phare du Grenelle de l'environnement, elle vise à enrayer le déclin de la biodiversité par le biais de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Il s'agit d'un outil dont le but est de reconstituer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire national. Cela doit permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire... En bref, d'assurer leur survie.



TERRITOIRE FRAGMENTÉ (ÉTALEMENT URBAIN, DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT...) PEU FAVORABLE À LA BIODIVERSITÉ

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN FAVEUR DE LA REMISE EN BON ÉTAT DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Figure 19 Schéma de la reconstitution du maillage écologique

Source : SRCE-TVB-Nord-Pas-de-Calais

Il est à noter que les continuités écologiques regroupent les cœurs de nature et les corridors écologiques (véritables voies de circulation qui permettent le déplacement des espèces animales et végétales d'un cœur de nature à un autre). La Trame Verte se constitue donc d'un ensemble de cœurs de natures et des corridors qui les relient. La caractéristique « verte » de la Trame correspond aux éléments végétaux et la caractéristique « bleue » aux éléments aquatiques.

B. La TVB à l'échelle nationale

En France, on observait quelques initiatives locales en faveur de la biodiversité avant le Grenelle de l'environnement. Elles prévoyaient déjà la création ou la restauration du « maillage écologique » (ou « réseau écologique »). Depuis 2007, la TVB fait partie des grands projets nationaux portés par le ministère de l'environnement.

En 2009, la loi Grenelle 1 prévoit la création de la Trame Verte et Bleue à l'échelle nationale d'ici à 2012. Ceci implique l'Etat, les collectivités territoriales et les parties concernées sur une base contractuelle.

En 2010, la loi Grenelle 2 renforce la loi Grenelle 1 avec l'élaboration d'orientations nationales pour « la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques ».

La préservation de la biodiversité s'inscrit dans les décisions d'aménagement du territoire. Ainsi, elle occupe une place importante dans les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et dans les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU).

« La TVB est une infrastructure naturelle qui maille l'ensemble du territoire national. Elle nous fait porter un regard nouveau sur la biodiversité. Ce sont aujourd'hui toutes les politiques publiques, et

en particulier d'aménagement du territoire qui doivent intégrer cette dimension. La prise en compte des continuités écologiques au niveau local (communal et intercommunal), dans les documents d'urbanisme permet d'intégrer la biodiversité aux projets de territoire à diverses échelles. Par exemple, dans un SCOT, la TVB participe à une nouvelle organisation spatiale.



Figure 20 Page de garde de la plaquette de la TVB nationale
Source : www.developpement-durable.gouv.fr

C. La Trame Verte et Bleue à l'échelle de la Région Nord-Pas-de-Calais

La Région Nord-Pas-de-Calais est la région de France où les éléments de nature sont les plus fragmentés. Or, plus les éléments de natures sont diminués et espacés les uns des autres, plus le déclin de la biodiversité est grand.

C'est pour cette raison que la région s'est engagée à protéger et entretenir sa précieuse diversité biologique. Il en résulte un « grand projet de Trame verte et Bleue ». Ce dernier vise à :

- Restaurer et sauvegarder la richesse de la biodiversité régionale, la qualité et le renouvellement des ressources naturelles ; gages de santé publique et de maîtrise des risques.
- Répondre à une demande croissante d'espaces de nature, source de bien être et de loisirs.
- Garantir une activité agricole respectueuse de l'environnement et promouvoir l'émergence de filières économiques locales.
- Lutter contre le dérèglement climatique en laissant la biodiversité jouer un rôle.
- Contribuer à l'attractivité économique du Nord-Pas-de-Calais.

D. La TVB à l'échelle du Département du Nord

L'environnement est une composante importante de la qualité de vie. Le Département du Nord est riche d'espaces et de milieux naturels. Leur préservation et leur valorisation passent par la reconquête des paysages à travers les axes suivants :

- le développement des sites naturels ouverts au public,
- l'accroissement des surfaces boisées,
- la protection des sites sensibles ou menacés,
- la réalisation d'équipements de qualité.

Le but de ces actions est de renforcer l'attractivité des campagnes, des villes et villages. Cette politique est née de trois grands constats :

- La difficulté de maîtriser la dimension du paysage dans les documents d'urbanisme et au sein des opérations d'aménagement.
- Le manque de concertation et de coordination entre les partenaires.
- L'absence de règles et de repères pour cadrer les opérations.

E. La TVB à l'échelle du Pays Cœur de Flandre

Le Pays Cœur de Flandre travaillait sur le thème de la biodiversité bien avant que la TVB ne devienne un grand projet national en 2007. En effet, depuis 2006, ces derniers répertorient les cœurs de nature, ainsi que les corridors écologiques présents sur son territoire.

En 2009, chaque communautés de communes du Pays Cœur de Flandre propose d'étoffer un corridor écologique ou un cœur de nature sur son territoire.

Ils utilisent différents axes structurants pour tisser la Trame Verte et Bleue tels que les berges de la Becques, les chemins de randonnée, les abords des chemins agricoles, de fer, les délimitations de parcelles sans affectation...

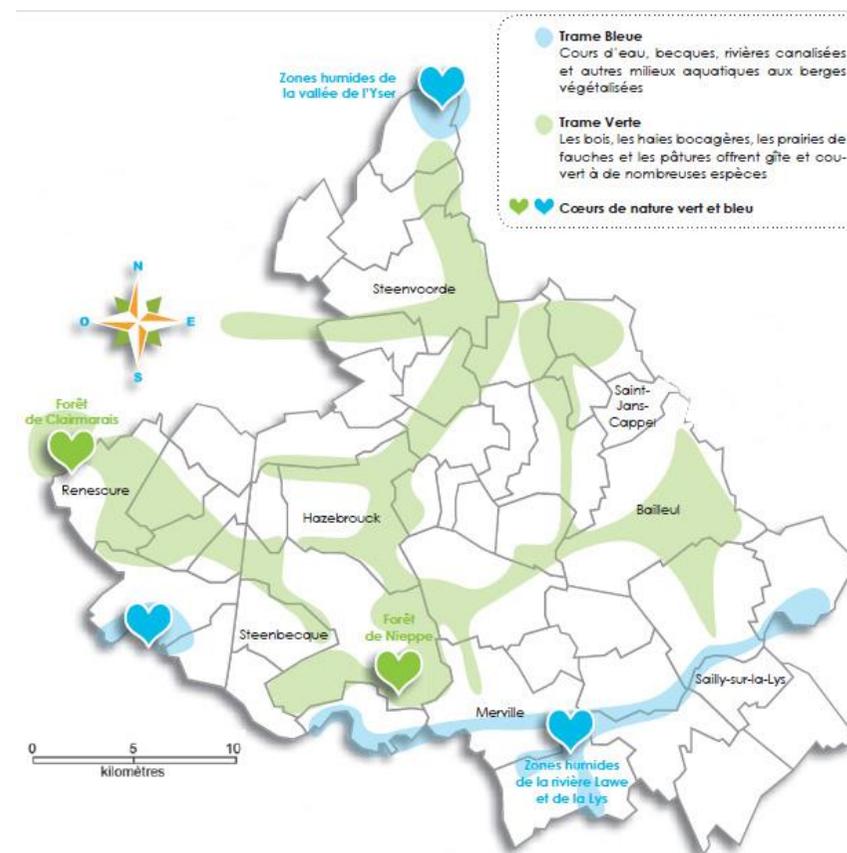


Figure 21 Carte Trame Verte et Bleue en Pays Cœur de Flandre, répertoire des cœurs de nature et des corridors écologiques, juillet 2010
Source : Trame Verte et Bleue en Pays Cœur de Flandre

F. Continuité d'un travail préalable

Mon travail porte sur une méthode déjà établie par d'anciens stagiaires dont deux études regroupant des pistes. Ce travail préalable concerne Romain VIALA qui a travaillé sur « Urbanisation et espaces naturels dans les villages de Flandre intérieure » Université Lille 1, 2011-2012.

Dans cette étude, il a analysé la trame verte et bleue sur le territoire concerné. Quant à Sarah POTENTIER, elle a observé les haies naturelles sur ce même secteur.

Ce secteur étudié concerne six communes, qui sont elles aussi dans le projet de villages patrimoines, BOESCHEPE, STEENBECQUE, STEENWERCK, ESQUELBECQ, GODEWAERSVELDE. Nous avons en commun dans notre analyse BOESCHEPE et GODEWAERSVELDE, ce qui va me permettre de voir et comprendre la méthode utilisée.

Je vais donc réutiliser cette méthode en y portant mon analyse ainsi que mes améliorations sur les communes de notre territoire.

3. La reconquête des erreurs passées

A. L'élaboration des carnets de territoire :

1. Apport de l'information :

Lors de la prise de connaissance et réflexion de mon sujet, je me suis penché sur la recherche d'informations par le biais des cartes.

J'ai tout d'abord recherché sur des cartes IGN pour ensuite regarder plus précisément sur des images satellites. Celles-ci paraissaient plus aptes à répondre à ma demande et plus précises.

En effet, mon sujet concerne les zones de nature, en concordance avec les diverses infrastructures puisque j'étudie les continuités paysagères. De ce fait, il m'a paru nécessaire de prendre les cartes sur le bâti, la nature, l'hydrologie ainsi que sur les mobilités.

Ensuite, j'ai cartographié le territoire pour pouvoir l'étudier puis émettre des hypothèses. Je me suis donc créé un fond de carte sur MAPINFO. J'ai généré différents calques nécessaires à l'étude des lieux ;

arbre_iso Legend



Hydrologie_2 Legend



bâti_2 Legend



Zone_boisée_2 Legend



Bosquet_3 Legend



limite_adm_4 Legend



eau Legend



bois_2 Legend



jeune_plant2 Legend

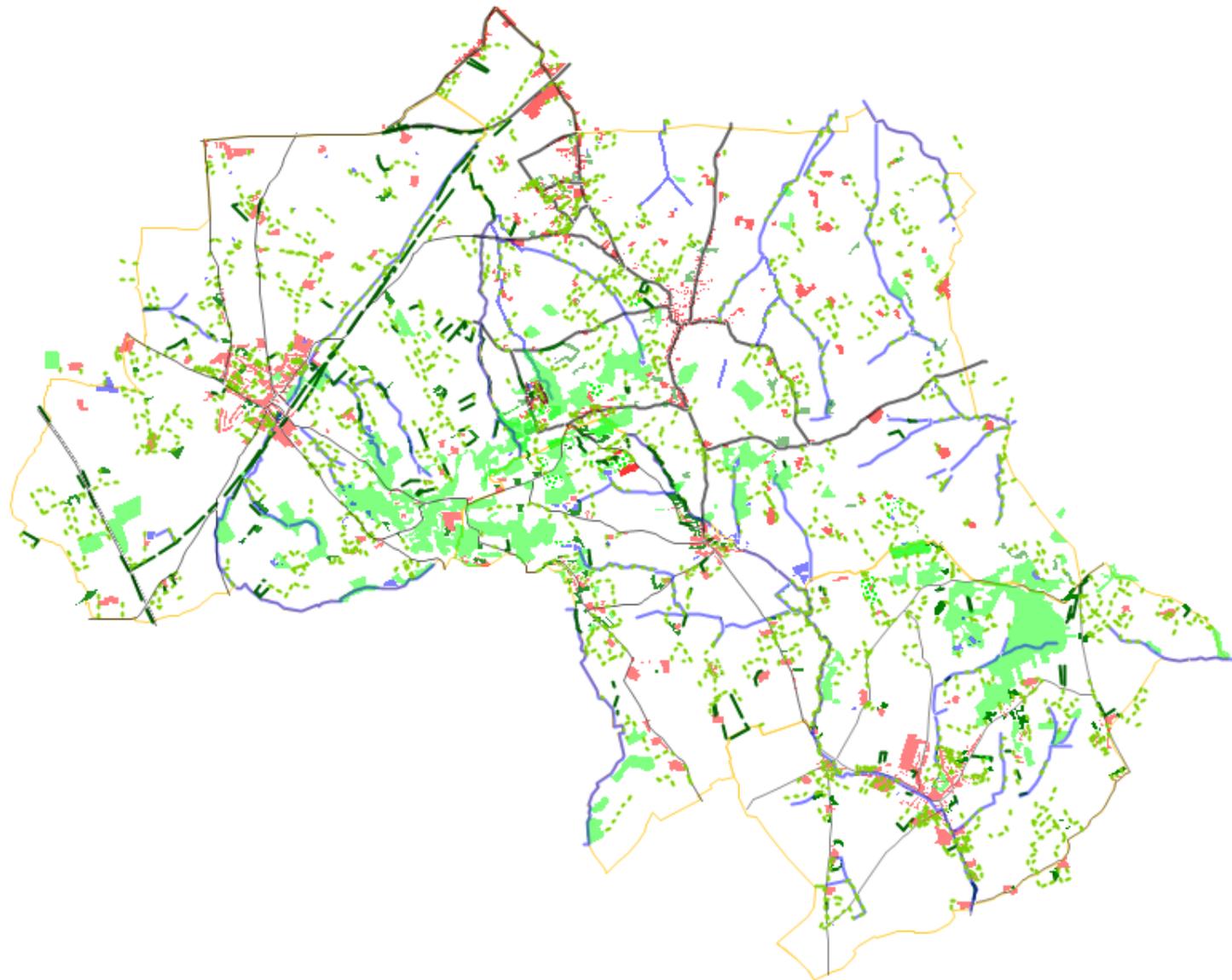


Figure 22 Carte générale MAPINFO
Source : Benjamin LEBRUN

Comme on peut le remarquer dans la légende, l'aspect végétal est logiquement répertorié sous des angles importants pour générer une continuité. Les haies (bocagères, libres...), les alignements d'arbres, certains arbres isolés, les zones boisées et les bosquets y sont répertoriés. Les jeunes plants y sont également répertoriés puisqu'ils ont et auront un fort intérêt dans la continuité. Les infrastructures sont aussi importantes étant donné qu'elles participent à la rupture des corridors écologiques.

2. Interprétation de l'information cartographique :

Cette carte simplifiée permet de faire ressortir les éléments utiles à mon analyse. Il paraît plus simple d'interpréter les cartes pour les faire parler. A l'aide de cette carte ainsi que la carte IGN, j'ai pu réaliser des calques faits à la main. Cette méthode est rapide, efficace et très parlante. Cela permet de faire passer et de faire parler une carte rapidement, puis de pouvoir communiquer rapidement sur les informations et analyses qui en découlent.

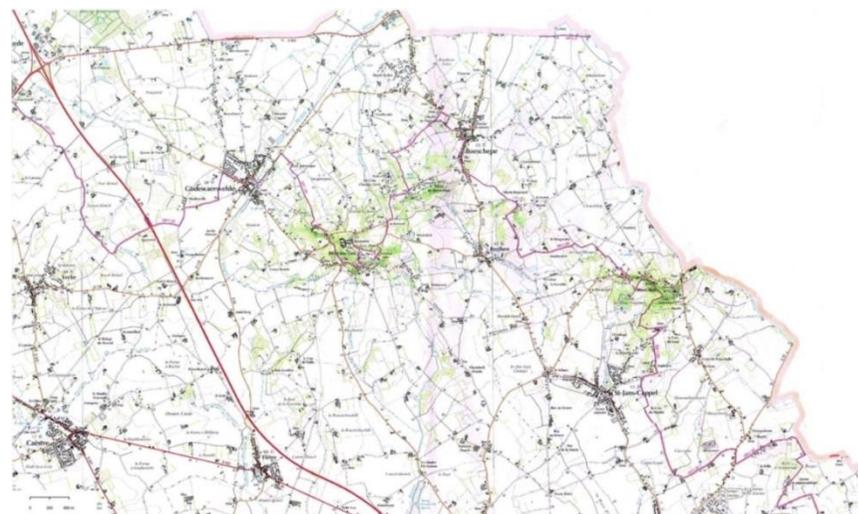


Figure 23 Carte IGN du territoire étudié au 1 :100 000
Source : CAUE du nord

Suite à l'analyse de la carte IGN, j'ai réalisé des calques manuellement pour faire ressortir des points importants.

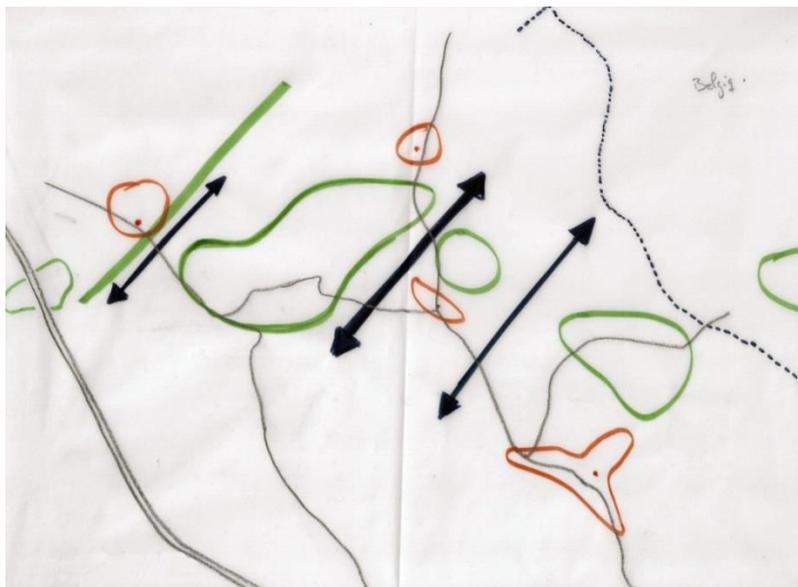


Figure 24 Calque montrant les ruptures de la ceinture paysagère
Source : Benjamin LEBRUN

Le calque d'interprétation m'a permis de me pencher sur un problème, celui des ruptures. Cela concerne directement ma problématique, mais le calque précédent ne me paraissait pas assez fin.

En effet, il prenait seulement en compte les infrastructures créées par l'homme. J'ai donc cherché à comprendre comment l'homme avait développé son urbanisation. Je me suis rendu

compte que l'eau et les monts avaient eu une influence sur le développement de l'activité.

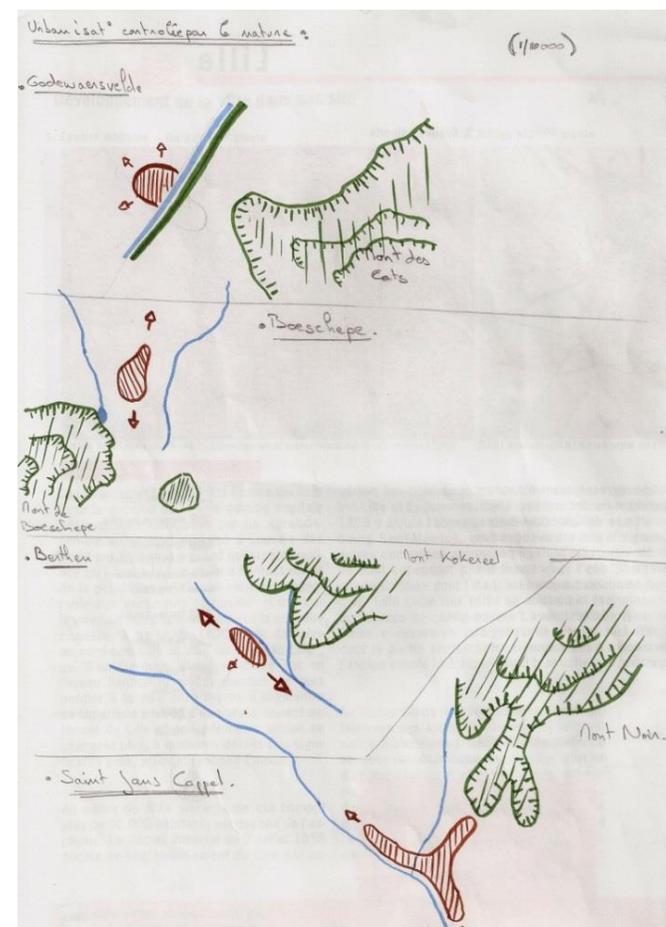


Figure 25 Croquis sur l'organisation urbaine
Source : Benjamin LEBRUN

De ce fait, j'ai réalisé une schématisation de cette urbanisation contrôlée par la nature (schéma ci-dessus). Cette phase fait partie de la méthode du CAUE.

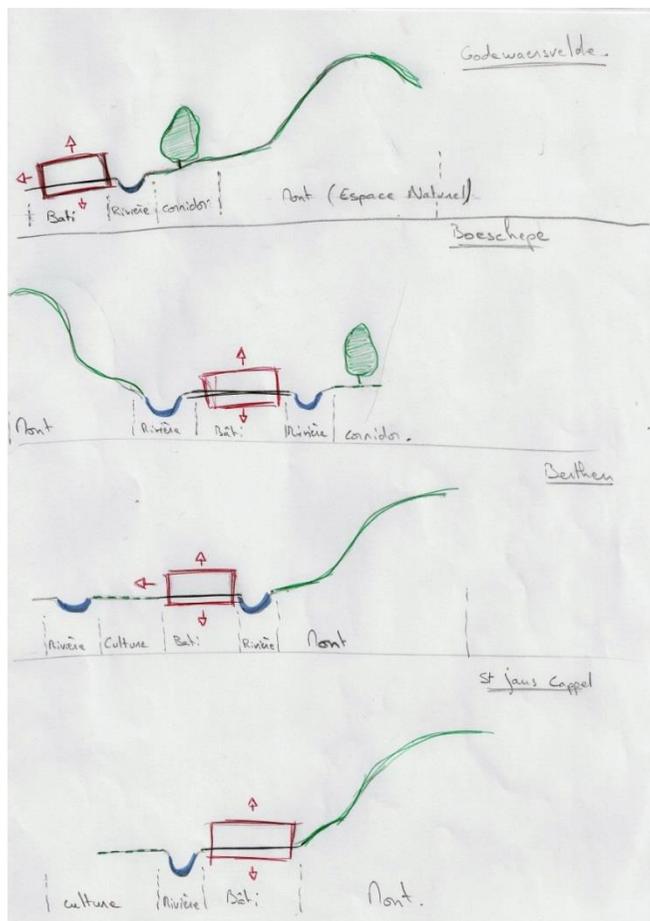


Figure 26 Schéma coupe sur l'organisation urbaine
Source : Benjamin LEBRUN

J'ai également fait une schématisation en coupe de l'organisation de chaque village étudié dans le but de mieux comprendre son organisation.

Cette étape a pour but de faire émerger des informations sur une commune ou un territoire choisi. La suite étant de reproduire ce calque d'interprétation dans un SIG. Tout comme le CAUE, j'ai utilisé leur méthode d'analyse qui consiste à prendre quatre échelles différentes. Pour mon cas, j'ai utilisé les échelles suivantes ;

- 1/50 000^{ème} ; échelle du territoire
- 1/25 000^{ème} ; échelle du site
- 1/10 000^{ème} ; échelle de la structure
- 1/5 000^{ème} ; échelle de l'élément

Dans un premier temps, j'ai réalisé une carte reprenant le bâti ainsi que la végétation. La végétation s'est affinée petit à petit prenant à la base les zones boisées. J'ai ajouté par la suite les haies ainsi que les alignements d'arbres puisqu'elles ont également un intérêt pour la biodiversité. Il m'est paru important de discerner les bosquets des zones boisées puisque leurs tailles sont différentes.

J'avais commencé à répertorier les arbres isolés, mais après réflexion il ne m'est pas semblé indispensable de les répertorier car ils n'apportaient rien à la continuité paysagère.

Au niveau de l'hydrologie, j'ai tracé les cours d'eau principaux ainsi que les divers étangs, mares et bassins. Il est nécessaire de les intégrer puisqu'ils jouent un rôle important dans la continuité pour les espèces de milieu aquatique.

Un constat au niveau de l'hydrologie s'est vite fait ressentir, celui que de nombreuses haies sont apparentes le long de ces cours d'eau. Cependant certains ne présentent aucune haie ou végétation, ce qui portera mon attention par la suite.

En ce qui concerne le bâti, j'ai tracé principalement l'emprise générale au sol et non seulement le bâti même. Il me semblait plus pertinent de prendre cette emprise puisqu'elle est un frein, aussi bien pour la faune que pour la flore.

Seul le village de BOESCHEPE, juste pour le cœur de ville, reprend le bâti en lui-même étant donné que je l'ai récupéré auprès d'Adrien GODARD, issu de son travail personnel.

Enfin, au niveau de l'infrastructure j'ai repris les axes principaux qui paraissaient plus intéressants à analyser et à aménager par rapport aux routes secondaires qui sont des ruptures moindres pour la biodiversité. Nous pourrions remarquer l'autoroute A25 qui passe sur le territoire de la commune de GODEWAERSVELDE.

3. La mise en place d'une iconographie

Au niveau de la schématisation, je me suis basé sur des travaux précédents pour les icônes puisque ma problématique correspond aux mêmes thèmes que Romain VIALA et Sarah POTENTIER. La cartographie avec les icônes prend en compte uniquement notre secteur d'étude. Le but est que cette carte serve de transition avec les pages de carnets que l'on verra après dans la partie.

Les sujets étudiés présente les mêmes caractéristiques, les corridors passent en dehors du village mais à proximité. Les icônes seront donc identiques sauf qu'elles seront tournées différemment, en fonction de leur direction.

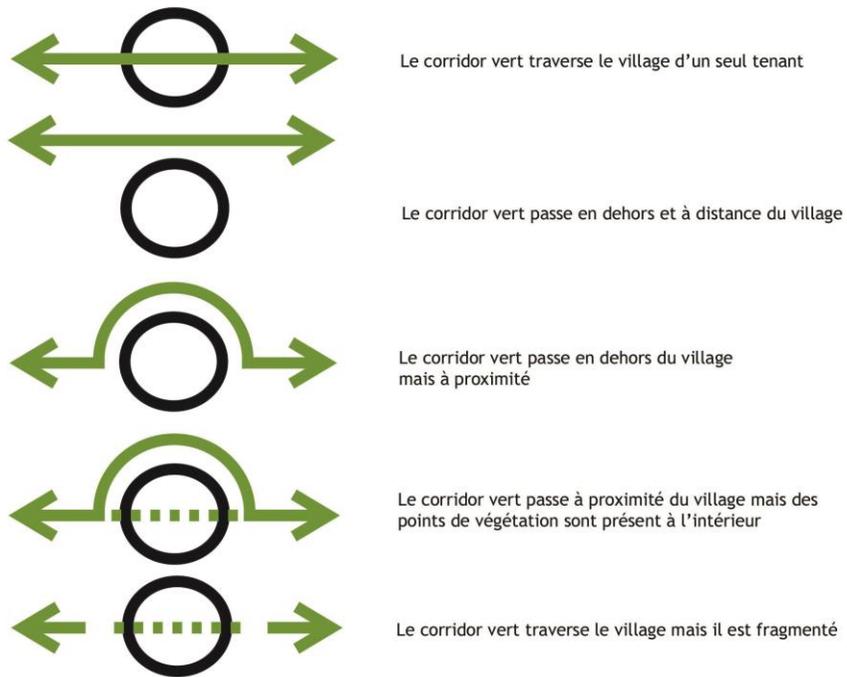


Figure 27 Iconographie pour la Trame verte
Source : Benjamin LEBRUN

J'ai réalisé au préalable un calque en utilisant les icônes mises en place par les étudiants de l'année précédente.



Figure 28 Iconographie sur le territoire étudié
Source : Benjamin LEBRUN



Figure 29 Simplification de l'iconographie
Source : Benjamin LEBRUN

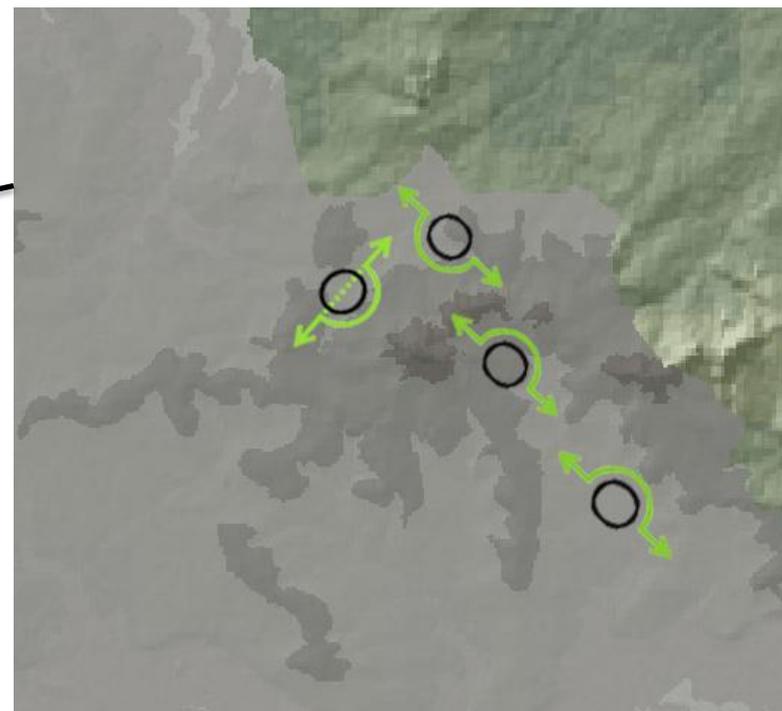
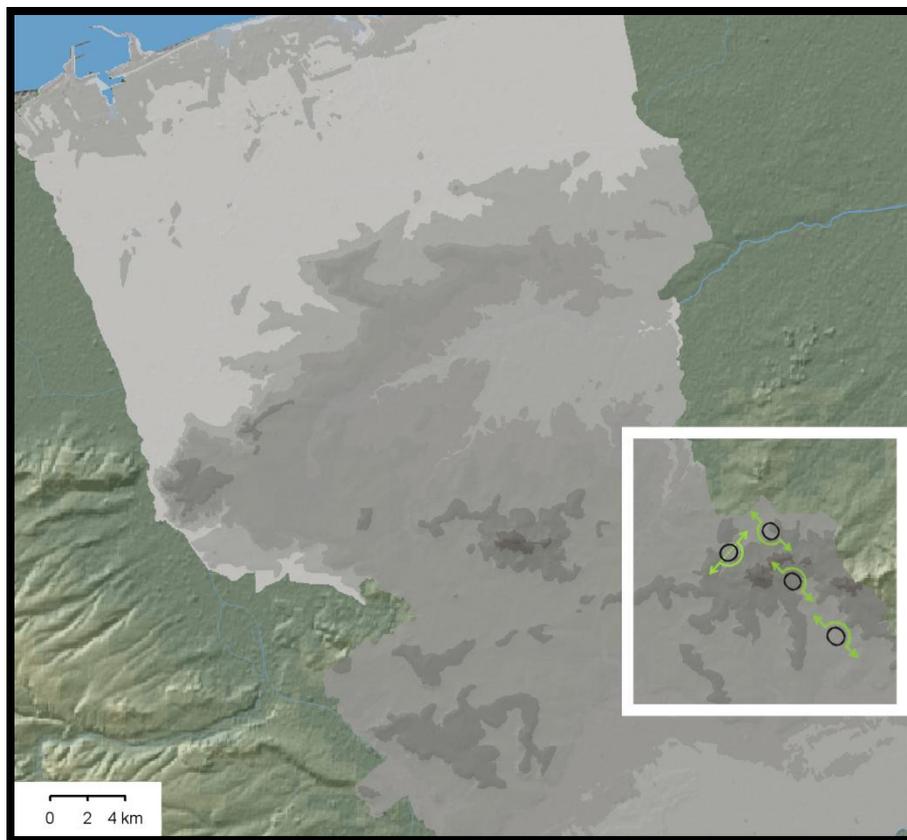


Figure 30 Iconographie sur le territoire étudié
Source : Benjamin LEBRUN

Ce travail est en lien avec la plate-forme S’PASS et les fiches de carnet réalisées. En effet, cette carte sert à mettre en relation ces deux éléments. Le but de ce travail est de créer un lien entre les communes qui, par le biais de cette carte, peuvent voir celles qui se trouvent dans la même situation grâce à l’iconographie mise place.

Ce travail de collaboration entre les différentes communes est un des objectifs du CAUE du Nord, notamment par la mise en place de cet outil collaboratif.

Cette fiche se décompose en trois parties ; la première concerne tout d'abord le texte, avec le titre général et le chapeau.

4. Exploitation de l'information ; réalisation de carnet

Les différentes analyses opérées dans les étapes précédentes nous ont permis de réaliser des planches. Celles-ci ont pour but de venir compléter les carnets de territoire, en l'occurrence ici celui de la Flandre intérieure. Les carnets reprennent des fiches par thème d'étude avec les quatre échelles précédemment décrites. Chaque calque aura sa note explicative avec sa photo correspondant à ce qui est décrit dans le texte.

Dans un premier temps, les pages achevées sont les analyses faites après réflexion. Elles sont réalisées tel un premier jet, avec en cartographie les calques d'interprétations faits grâce aux cartes IGN. Enfin, suite à la reproduction faite sur MAPINFO j'ai pu insérer les fonds de carte sur le même carnet.

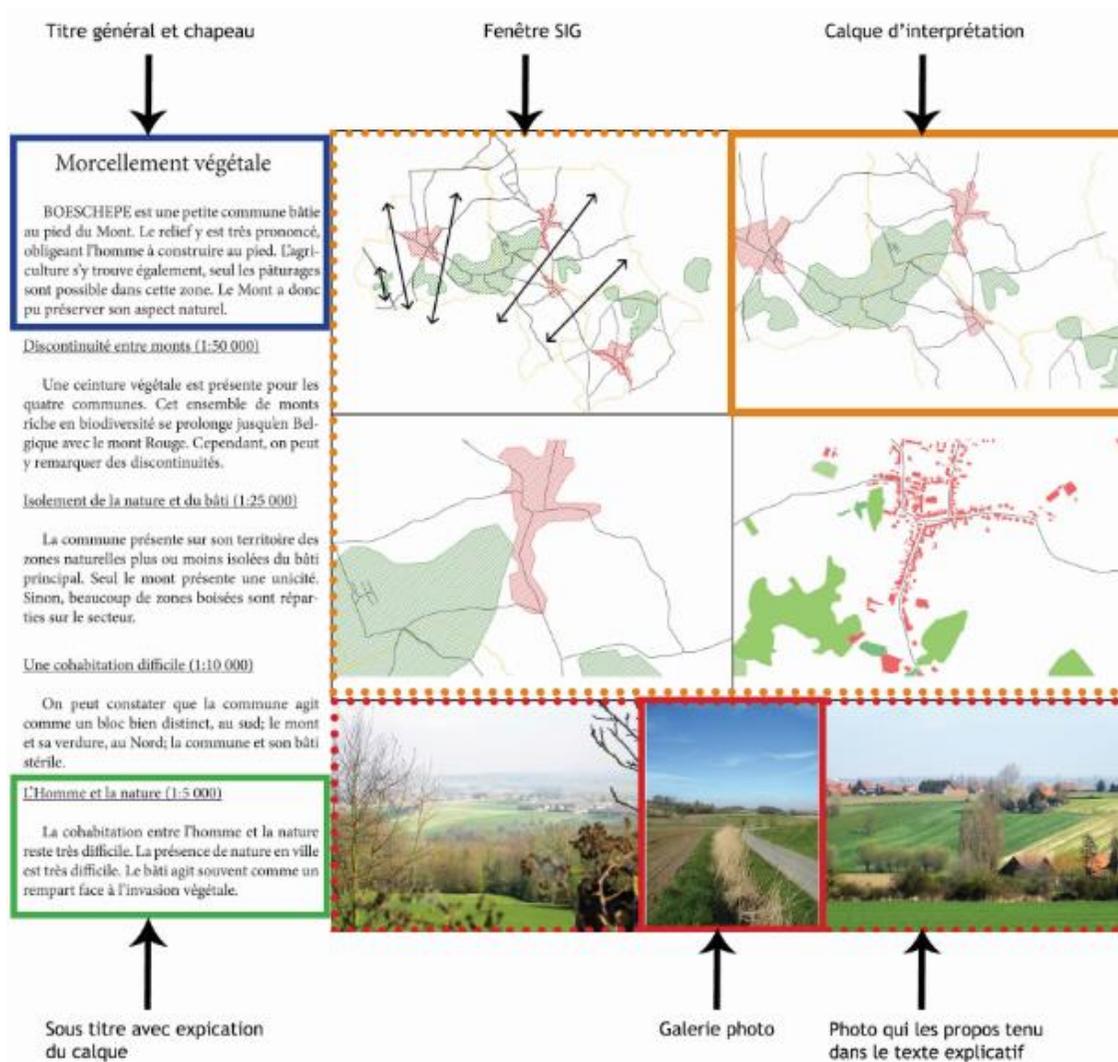


Figure 31 Explication de la page carnet
Source : Benjamin LEBRUN

Un sous-titre avec texte explicatif s'ajoute à chaque calque. Une partie cartographie, fenêtre SIG/Dessin, vient compléter l'analyse avec des calques d'interprétation. Enfin, la partie galerie photo illustre les propos traités dans l'analyse et l'interprétation du territoire.

B. Le diagnostic des résidus industriels :

1) Un lourd passé :

a) Le passé industriel :

Le Nord est une région qui fut en plein essor au XIX^{ème} siècle. De ce fait, l'industrie, les zones minières ainsi que les zones de cultures ont formaté un paysage pauvre en biodiversité. De plus, la région ne présente que très peu de relief laissant place à un « openfield ». Cependant, le territoire que nous étudions présente un aspect paysager intéressant grâce à sa chaîne de monts donnant du rythme au lieu.

b) La perte d'un savoir, nouvelle génération :

Dans le passé, nos ancêtres mettaient en place des bocages pour les zones de cultures ainsi que pour les zones d'élevage. L'agriculture contemporaine n'a fait que détruire les pratiques de nos ancêtres pour une agriculture intensive. Les haies bocagères

ont été arrachées dans le but de produire toujours plus au détriment de l'environnement.

Ces bocages étaient d'une très grande nécessité pour les espèces animales qui y trouvaient un refuge ainsi que de la nourriture, évitant la détérioration des zones agricoles. Ils ont également pour objectif d'éviter l'érosion du sol, l'invasion d'insectes nuisibles, les inondations, le ruissellement, la pollution de l'eau...

Les réseaux fermés de prairies bocagères ont été transformés en paysages ouverts, les openfields. Des répercussions néfastes en ont découlé puisque les réseaux d'eau ont été modifiés, avec un pouvoir de rétention amenuisé. La surface d'exploitation ne cesse de croître provoquant des dysfonctionnements importants lors des fortes pluies, sous forme d'inondation ou d'érosion du sol.

c) Une division nette

Le constat de ces nouvelles méthodes de gestion est qu'elles ont divisé le territoire. Cela s'ajoute au morcellement dû à l'urbanisation et plus généralement à l'activité humaine. Cette division crée aujourd'hui des enjeux au niveau régional. En effet, ce morcellement pose un problème au niveau écologique.

Morcellement végétale

BOESCHEPE est une petite commune bâtie au pied du Mont. Le relief y est très prononcé, obligeant l'homme à construire au pied. L'agriculture s'y trouve également, seul les pâturages sont possible dans cette zone. Le Mont a donc pu préserver son aspect naturel.

Discontinuité entre monts (1:50 000)

Une ceinture végétale est présente pour les quatre communes. Cet ensemble de monts riche en biodiversité se prolonge jusqu'en Belgique avec le mont Rouge. Cependant, on peut y remarquer des discontinuités.

Isolement de la nature et du bâti (1:25 000)

La commune présente sur son territoire des zones naturelles plus ou moins isolées du bâti principal. Seul le mont présente une unicité. Sinon, beaucoup de zones boisées sont réparties sur le secteur.

Une cohabitation difficile (1:10 000)

On peut constater que la commune agit comme un bloc bien distinct, au sud; le mont et sa verdure, au Nord; la commune et son bâti stérile.

L'Homme et la nature (1:5 000)

La cohabitation entre l'homme et la nature reste très difficile. La présence de nature en ville est très difficile. Le bâti agit souvent comme un rempart face à l'invasion végétale.

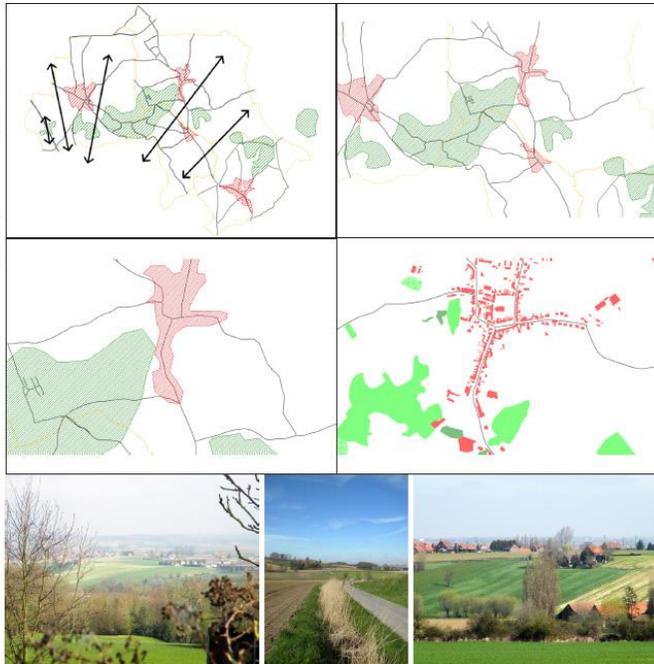


Figure 33 Fiche finale du carnet sur le morcellement végétal de BOESCHEPE
Source : Benjamin LEBRUN

De nombreux projets ont pour but de remettre en état ces haies bocagères permettant de recréer un lien entre les zones naturelles. Une volonté très forte de la part de l'Etat est de créer, restaurer ou rétablir ces corridors. Suite à l'analyse du territoire, j'ai pu trouver et analyser les secteurs où les continuités ne s'établissent plus ou manque d'aménagement.

Morcellement végétale

La commune de GODEWAERSVELDE s'est bâtie au pied du Mont des Cats. Le relief l'a obligé à bâtir et produire son agriculture en contre-bas. La ville s'est entièrement construite en fonction de son environnement.

Discontinuité entre monts (1:50 000)

Une ceinture végétale est présente pour les quatre communes. Cet ensemble de monts riche en biodiversité se prolonge jusqu'en Belgique avec le mont Rouge. Cependant, on peut y remarquer des discontinuités.

Isolement de la nature et du bâti (1:25 000)

Le Mont reste une zone très naturelle grâce à sa végétation dense et variée. La ceinture végétale se situe au sud traversant d'est en ouest, avec également une trame verte coupant diagonalement du nord au sud.

Une cohabitation difficile (1:10 000)

On peut remarquer deux parties distinctes; le bâti et le végétal. Le flux de construction est maintenu par les limites naturelles. Cela a eu pour conséquence le développement de pâturage utilisé et entretenu par l'élevage.

L'Homme et la nature (1:5 000)

Tout comme BERTHEN, le bâti cloisonne les éléments de nature et les empêche de se développer davantage. La biodiversité au niveau du centre ville reste faible voir inexistante.



Figure 32 Fiche finale du carnet sur le morcellement végétal de GODEWAERSVELDE
Source : Benjamin LEBRUN

Sur notre territoire du Cœur de Flandres, de grands projets de réhabilitation sont financés par divers organismes. De cela, j'ai établi une analyse de ce secteur me permettant de proposer des perspectives d'aménagement.

2) La mise en place de solutions pour un avenir meilleur

a) Un socle naturel particulier

Le territoire de notre étude concerne les monts de la Flandre intérieure. Le socle naturel est donc spécifique dans cette zone puisque chaque village se retrouve au pied d'un mont. Cela a donc diverses répercussions sur le passé et la façon dont l'Homme a dirigé ses aménagements dans le temps. De plus, le fait de se trouver au pied des monts a des répercussions notamment au pied du mont des Cats puisque plusieurs sources en découlent.

Une dominance naturelle

BOESCHEPE est une petite commune bâtie au pied du Mont. Le relief y est très prononcé, obligeant l'homme à construire au pied des monts. L'agriculture est limitée sur les hauteurs, seuls les pâturages sont possibles dans cette zone. Le Mont a donc pu préserver son aspect naturel.

Division hydraulique (1:50 000)

La présence de cours d'eau notamment la Becque sur ce territoire oriente certaine commune. Ce qui permet de contrôler le bâti ainsi que le comportement de l'homme.

Utilité naturelle (1:25 000)

Malgré le blocus de l'environnement naturel, il paraît nécessaire et très utile aux activités de l'homme. Il a permis de développer des activités de façon moins intensives.

Le contrôle de la nature (1:10 000)

Cette commune est cernée d'est en ouest par la présence de cours d'eau. De plus, elle a le Mont des Cats en commun au sud ouest qui contrôle grâce à son relief particulier. De plus, le Mont de Boeschepe est quand à lui présent au sud est.

Urbanisation régulée (1:5 000)

Au sud du village, l'urbanisation se fait principalement en linéaire à cause de la présence de l'eau et des monts.

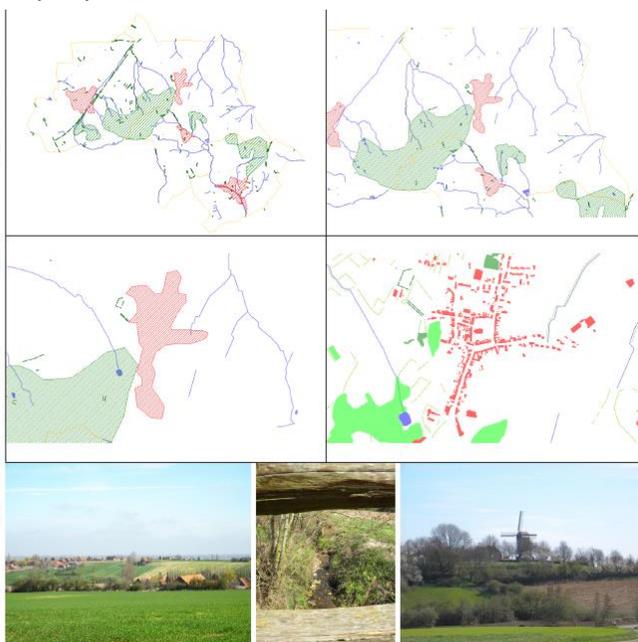


Figure 34 Fiche finale de carnet sur l'orientation naturelle à GODEWAERSVELDE

Source : Benjamin LEBRUN

Les fiches de carnet qui suivent concernent l'analyse de deux communes BOESCHEPE et GODEWAERSVELDE, mais cela est également valable pour BERTHEN et SAINT-JANS CAPPEL. Ces pages de carnet expliquent le résultat d'une analyse cartographique et souligne l'orientation naturelle que prend l'urbanisation.

Une dominance naturelle

La commune de GODEWAERSVELDE s'est bâtie au pied du Mont des Cats. Le relief l'a obligé à bâtir et produire son agriculture en contre-bas. La ville s'est entièrement construite en fonction de son environnement.

Division hydraulique (1:50 000)

La présence de cours d'eau présent sur ce territoire, tel que la Becque, oriente certaine commune de façon à contrôler le bâti ainsi que le comportement de l'homme.

Utilité naturelle (1:25 000)

Malgré le blocus de l'environnement naturel, il paraît nécessaire et très utile aux activités de l'homme. Il a permis de développer des activités de façon moins intensives.

Le contrôle de la nature (1:10 000)

Le Mont des Cats ainsi que la Becque servent de barrière naturelle face aux activités humaines. Cependant, aucunes liaisons n'est faites entre le mont et le coeur de village.

Urbanisation régulée (1:5 000)

La présence d'éléments de nature permet de contrôler naturellement l'urbanisation. Le coeur de bâti de cette commune s'est principalement développé vers le nord ouest. Néanmoins, la tendance est à la révision suite à la volonté de développer la partie sud est du village.



Figure 35 Fiche finale du carnet sur la dominance naturelle à BOESCHEPE

Source : Benjamin LEBRUN

b) Les objectifs :

- Restaurer les corridors fragmentés

La restauration des corridors consiste à recréer une continuité végétale entre deux zones naturelles ou zones dites cœurs de nature. Les cœurs de nature sont de véritables espaces remarquable, riches au point de vue écologique puisqu'ils offrent un véritable réservoir de qualité et en quantité de biodiversité. Bien souvent, il s'agit de relier les points relais à ces grandes zones végétales. Une fois restaurées, ces voies de communication permettent aux espèces animales et végétales de relier ces noyaux de biodiversité.

- Créer des franchissements au niveau des ruptures

La création d'une zone de franchissement se fait principalement au niveau des grands axes routiers tels que les autoroutes ou les deux fois deux voies. Ce sont bien souvent des passerelles permettant aux espèces animales de traverser ces ruptures en toute sécurité. Ils peuvent également être sous les voies, en fonction du type d'infrastructure.

Cependant, ces aménagements restent très complexes et très coûteux, c'est pourquoi ils nécessitent des études précises.

- Reconstituer des milieux relais

Les milieux relais sont des zones naturelles de petites tailles mais qui permettent le transit des espèces entre deux réservoirs. De nombreuses zones non occupées pourraient servir de zones relais. Elles ne sont pas forcément compliquées à mettre en place puisque ça peut être une prairie, une zone partiellement boisée...

3) Les actions :

Une analyse cartographique a dû être réalisée sur le secteur d'étude pour permettre dans un premier temps, de repérer les zones présentant des lacunes. De ce résultat, j'ai pu me basé sur des espaces plus précis où un aménagement devait être fait.

Cependant, la complexité de cette tâche d'aménager, est que les secteurs concernés sont pour la plupart privés et liés à une activité agricole. Il paraît donc difficile de proposer des aménagements, qui perturberait leur façon de travailler, leur rentabilité, et dont le coût élevé de la mise en place peut être un frein à son aboutissement.

Le travail serait déjà de faire comprendre la nécessité et l'enjeu de ce projet de reconquête végétale. Un gros travail doit se porter sur la communication, l'accompagnement, et dans certains cas une aide financière. Cela nécessite un réel investissement chez

les professionnels et les particuliers, dans la volonté d'améliorer leur environnement de travail.

En ce qui concerne les milieux publics, cela concerne plus la volonté des responsables politiques. Aujourd'hui, une forte propension à la végétalisation des espaces publics est remarquable. Cela a plusieurs buts non négligeables, à savoir ; une amélioration du cadre de vie, la création d'une « mini biodiversité » et donc d'une continuité partielle ; ainsi qu'une mise en valeur du patrimoine.

Pour ce faire, plusieurs actions sont possibles pour répondre à cela. Je vais prendre un secteur choisi dans le village qui me paraît mieux répondre aux types d'actions à mettre en œuvre. Cette technique serait la même pour les autres villages.

- Création d'un maillage bocager :

Le but de cette action d'aménagement est de recréer une continuité par le biais de technique simple ; la mise en place de haies bocagères. Celles-ci auront pour but de recréer des continuités, créer des brises vent pour lutter contre l'érosion ainsi que de l'ombrage mais aussi pour améliorer les conditions hydrologiques.

La carte qui suit montre l'état actuel du maillage bocager, celle-ci ne concerne que le territoire communal de

GODEWAERSVELDE, pour les autres communes l'analyse est la même (voir annexe 2).

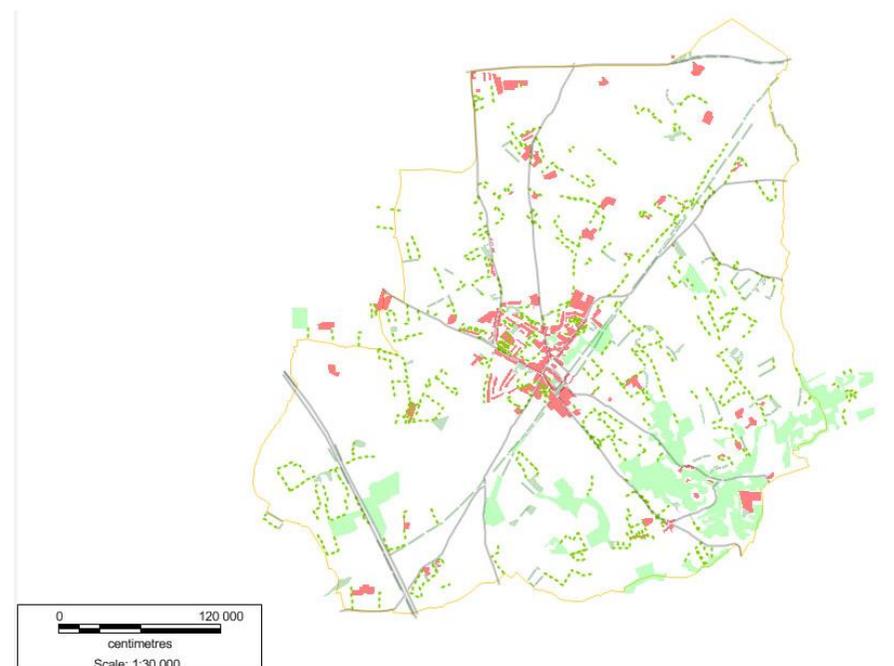


Figure 36 Carte des zones naturelles à GODEWAERSVELDE
Source : Benjamin LEBRUN

La carte suivante résulte d'une analyse et met en évidence les différentes zones qui ont des trous dans leur maillage végétal. J'ai dessiné par le biais des calques, les différents espaces à remettre en valeur. Elles ne sont que subjectives (« au doigt mouillé » Vincent BASSEZ) et faites à partir d'études cartographiques. Cette étude n'est que schématique et permet de mettre en valeur les zones à densifier et à aménager.

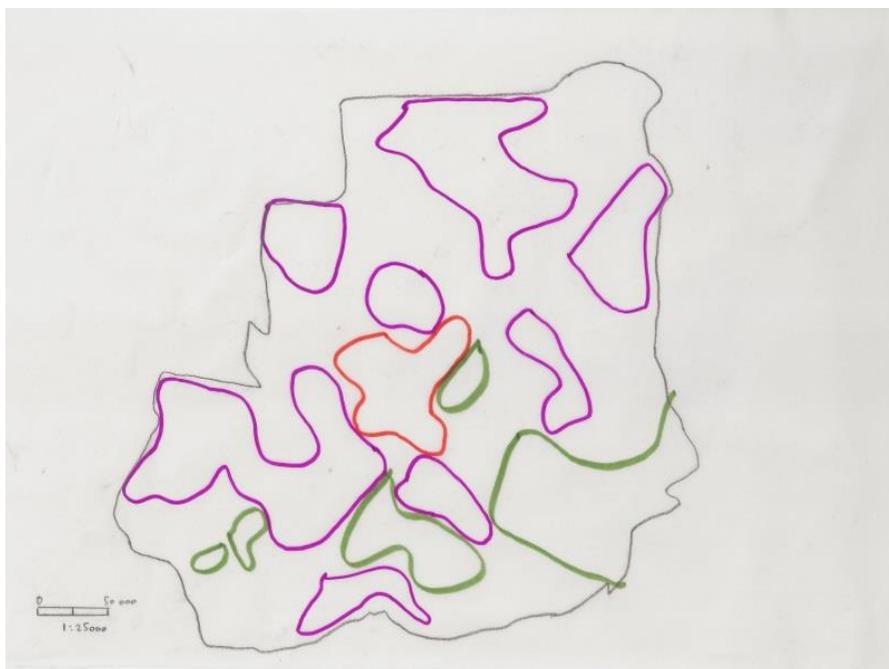


Figure 37 Un maillage bocager perforé
Source : Benjamin LEBRUN

A partir de ce croquis, j'ai pu représenter sur le SIG suite à la confirmation de Vincent.

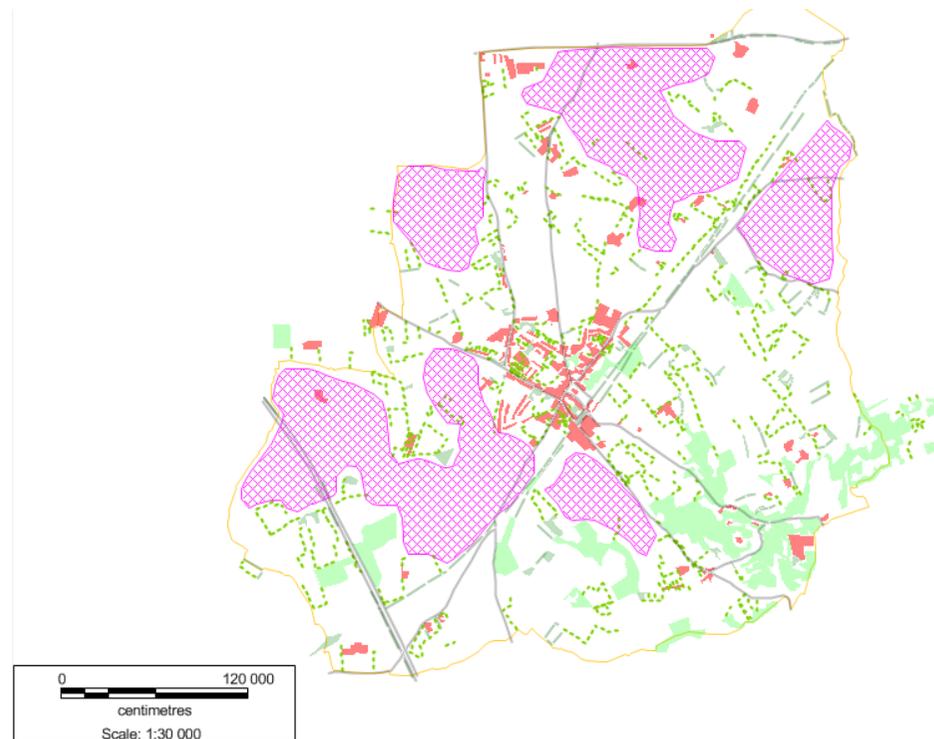


Figure 38 Un maillage bocager perforé sous SIG
Source : Benjamin LEBRUN

Cette étude et ces schémas m'ont permis de faire une page de carnet concernant ce thème sur le manque de continuité végétal. La page qui suit concerne la commune de GODEWAERSVELDE.

Enfin, ces cartes montrent les propositions de mise en place de haies bocagères afin de combler les trous dus à l'activité humaine.

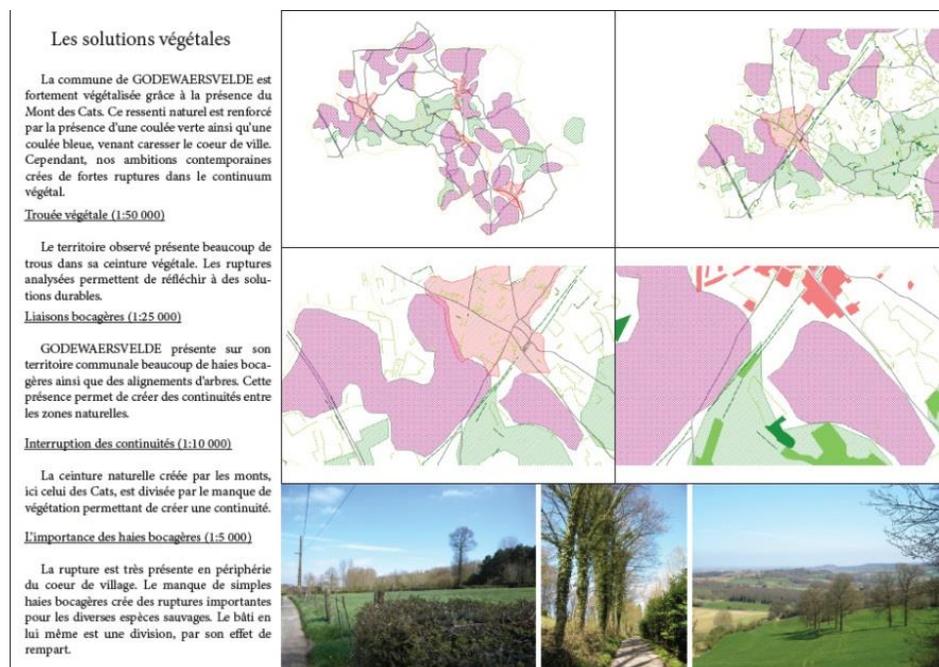


Figure 39 Page finale de carnet sur les lacunes de nature
Source : Benjamin LEBRUN

La première carte permet de voir les zones boisées ainsi que le maillage bocager déjà existant. Seules les lignes roses représentent le nouveau maillage possible pour compléter l'ancien. La seconde carte ne reprend que le projet de remise en état du maillage bocager.

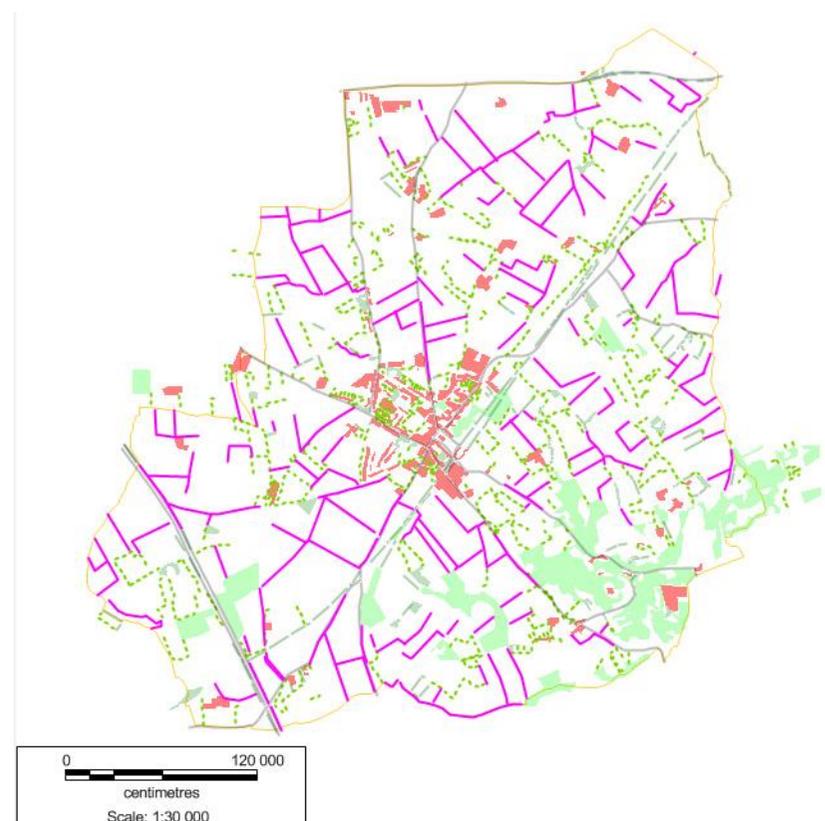


Figure 40 Complémentarité du nouveau maillage
Source : Benjamin LEBRUN

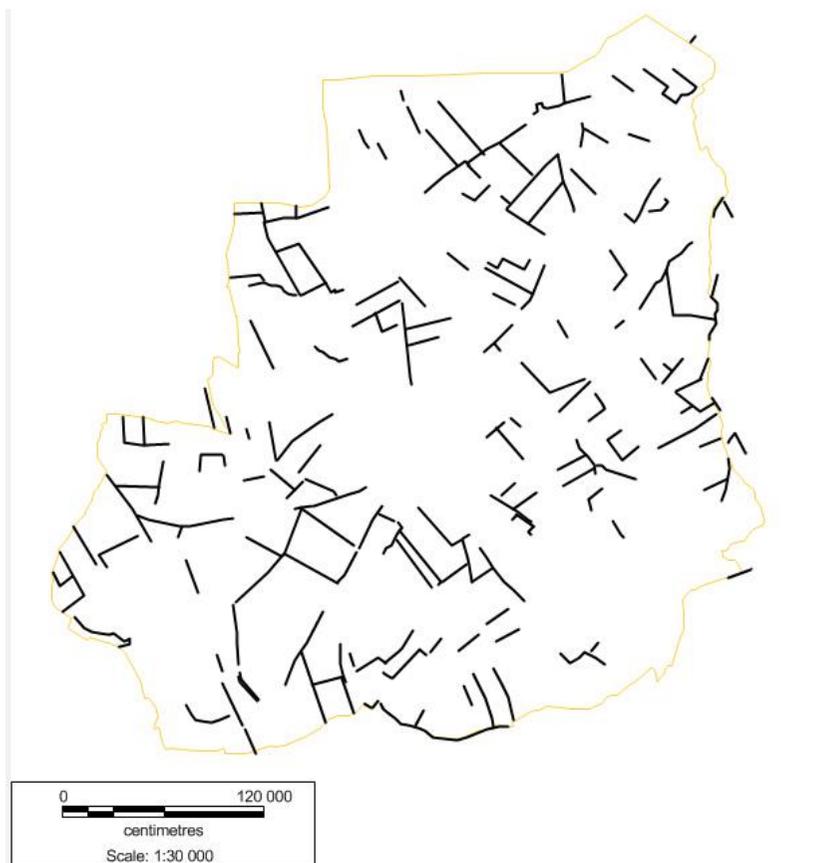


Figure 41 Carte du nouveau maillage bocager à GODEWAERSVELDE
Source : Benjamin LEBRUN

- Reconnection :

Cette phase d'aménagement concerne la connection entre chaque mont. J'ai remarqué que le bâti agissait pour les quatre villages d'étude comme un rempart face à la nature. Il est

nécessaire de créer une liaison entre les points de nature et la ville de façon à ce que la végétation rentre dans la ville.

Cela se traduit par l'installation de haies, d'alignements d'arbres ou encore de zones boisées, prairies, vergers. La carte établie reprend ces aménagements préconisés mais sans discernement ; c'est-à-dire qu'il y a un figuré pour tout ce qui concerne les alignements et les haies, puis un autre pour les zones telles que les prairies ou les bois.

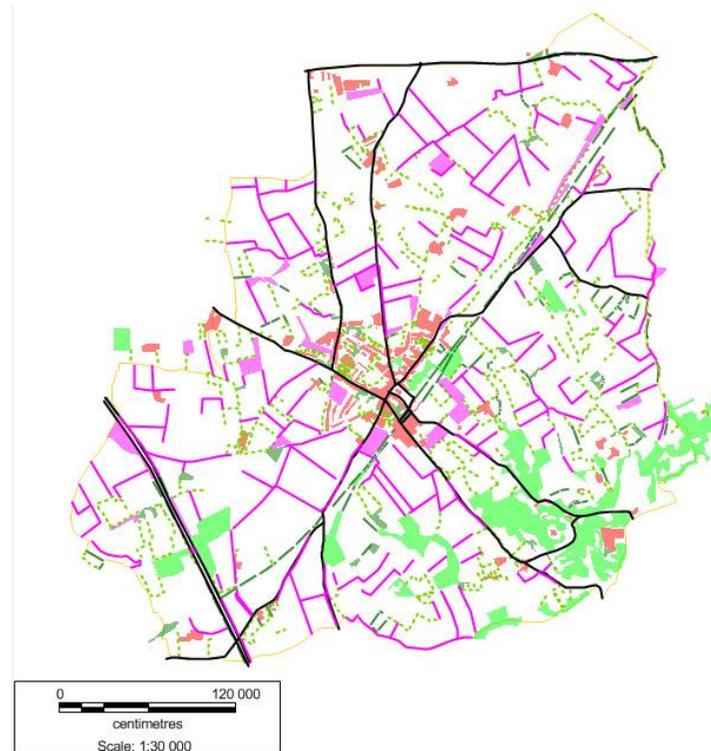


Figure 42 Rétablir la connection végétale
Source : Benjamin LEBRUN



Figure 43 Carte du maillage et des zones de transition
Source : Benjamin Lebrun

- Rupture :

Les ruptures concernent principalement les axes routiers qui divisent des zones naturelles. La commune de GODEWAERSVELDE est l'exemple type de ce problème avec un bois coupé par l'autoroute A25. La réponse à ces ruptures est de créer une passerelle ou un tunnel pour la traversée des espèces animales.



Figure 44 Rupture de l'autoroute A25
Source : Benjamin LEBRUN



Figure 45 Reconnection à créer
Source : Benjamin LEBRUN

- Préserver les cours d'eau :

En ce qui concerne les réseaux hydroliques, j'ai pu remarquer que les cours d'eau sont, pour une grande part végétalisés. Ils le sont de façon naturelle, sans interventions de l'homme. Cependant, certains le sont grâce à l'entretien, notamment visible par les différents alignements de saules têtards. D'autres parties de cours d'eau ne sont pas du tout aménagées et ne présentent aucun végétal.

Certaines zones montrent des réalités dues à l'agriculture intensive mise en place suite au remembrement. En effet, j'ai constaté que les cultures viennent effleurer les cours d'eau ainsi que les noues présentent sur le bord des axes routiers. Une bande non cultivée doit être mise en place en bordure de chaque parcelle cultivée. Cela peut se traduire par l'aménagement de haies libres ou bocagères ainsi que de zones engazonnées, plantes dépolluantes...



Figure 46 Agriculture invasive de GODEWAERSVELDE
Source : Benjamin LEBRUN

Des corridors bleus ont été identifiés dont un à GODEWAERSVELDE qui est présent mais à remettre en état. Un autre corridor qui présente un potentiel a été analysé, il concerne le territoire communal des quatre communes de notre étude. Cette analyse est le résultat d'une étude et d'une cartographie réalisée par ARCH (cartes ci-dessous).

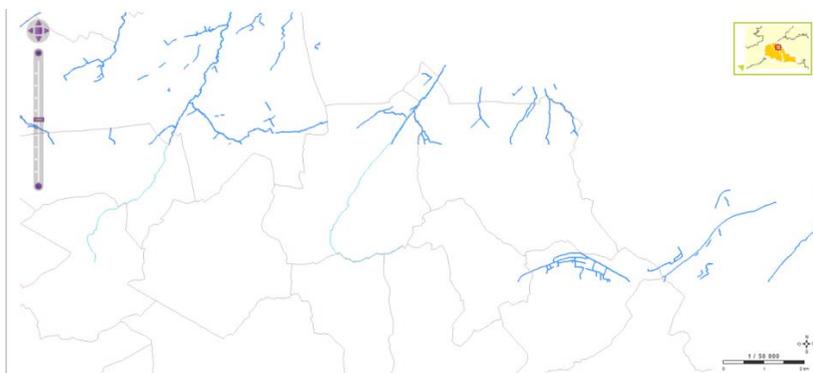


Figure 47 Carte du corridor à remettre en état
Source : ARCH

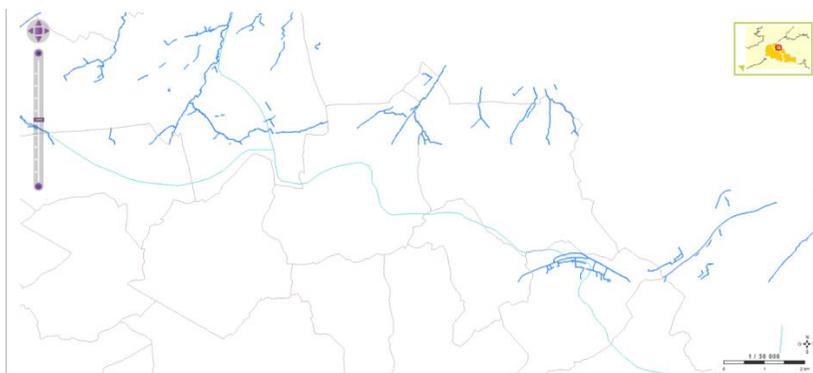


Figure 48 Carte d'un potentiel à remettre en état
Source : ARCH

La carte qui suit représente le réseaux hydrolique, toujours basée sur la commune de GODEWAERSVELDE. Elle montre les cours d'eau avec les haies et les alignements d'arbres ainsi que les zones qui ne sont pas végétalisées.

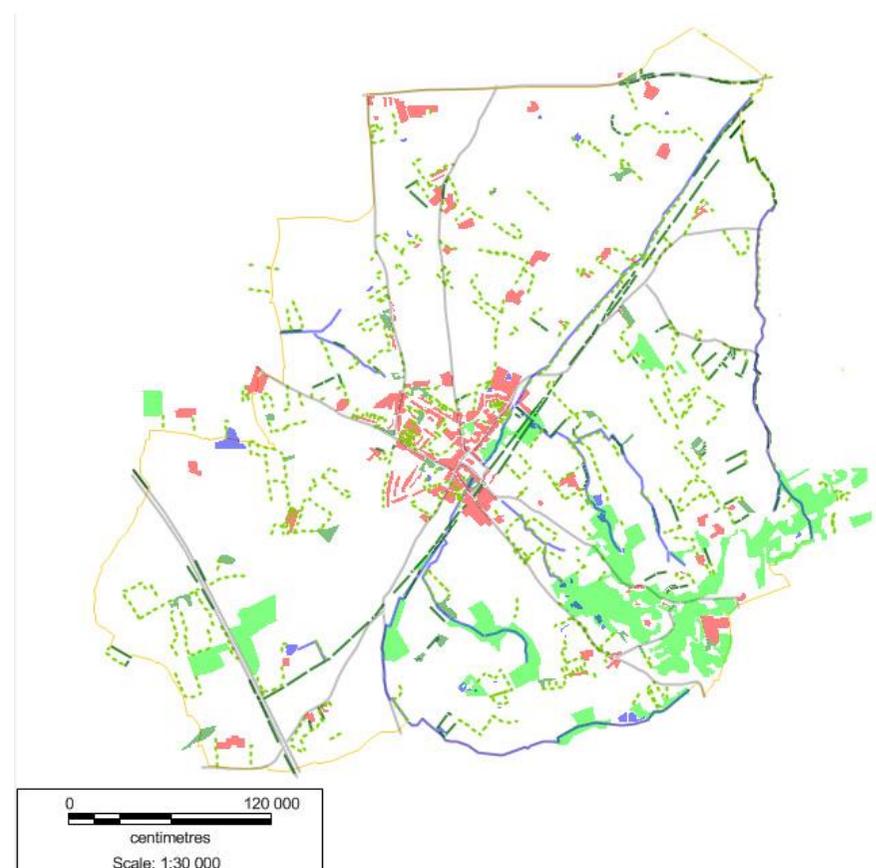


Figure 49 Cours d'eau, un bilan contrasté
Source : Benjamin LEBRUN

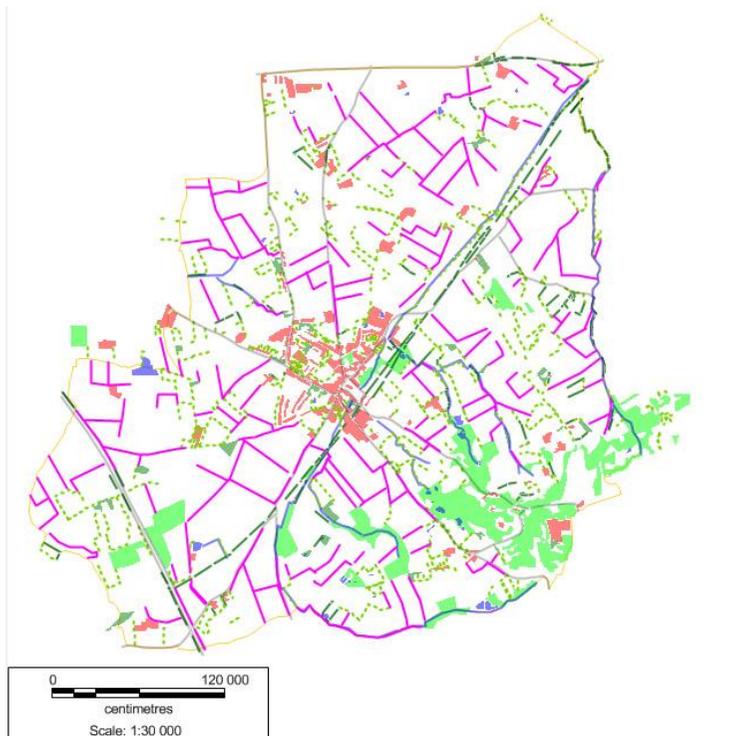


Figure 50 Carte de proposition d'aménagement de haies
Source : Benjamin LEBRUN

La première carte en haut à droite est un zoom sur une des zones à végétaliser, on peut y remarquer l'absence de végétal. A contrario, l'image en bas à droite montre une partie déjà végétalisée ne nécessitant pas d'aménagement.

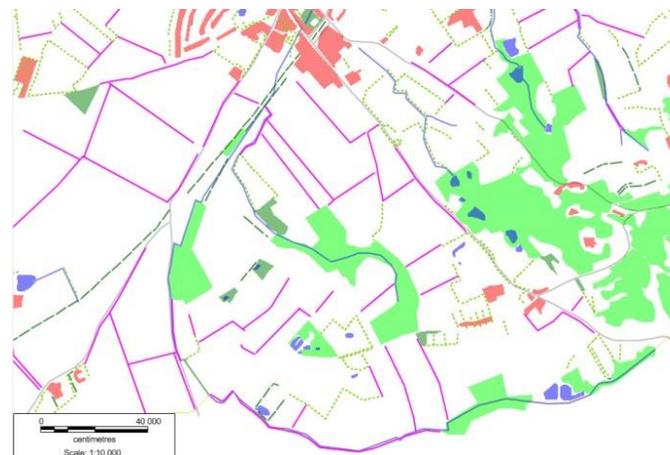


Figure 51 Carte des zones à végétaliser
Source : Benjamin LEBRUN

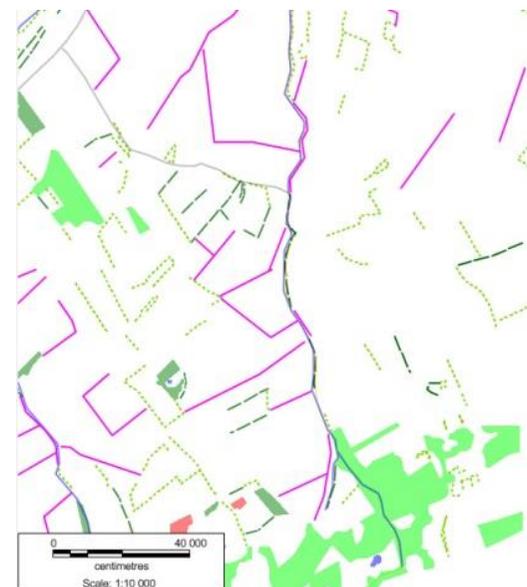


Figure 52 Carte des zones végétalisées
Source : Benjamin LEBRUN

4) Décryptage du projet d'aménagement :

Les différentes cartes et croquis réalisés durant mon stage m'ont permis de comprendre le territoire observé. J'ai alors pu émettre des hypothèses et répondre à des problèmes. Dans cette partie, je me suis concentré sur la phase projet, pour répondre plus objectivement à des alternatives de manière à résoudre les problèmes.

La carte est une carte satellite avec les propositions issues de MAPINFO, les cercles représentent les secteurs des propositions du projet. En effet, j'ai réalisé sur dix secteurs un photomontage permettant de mettre en avant les solutions possibles. Ils reprennent le type d'aménagement à mettre en place en fonction de l'environnement.

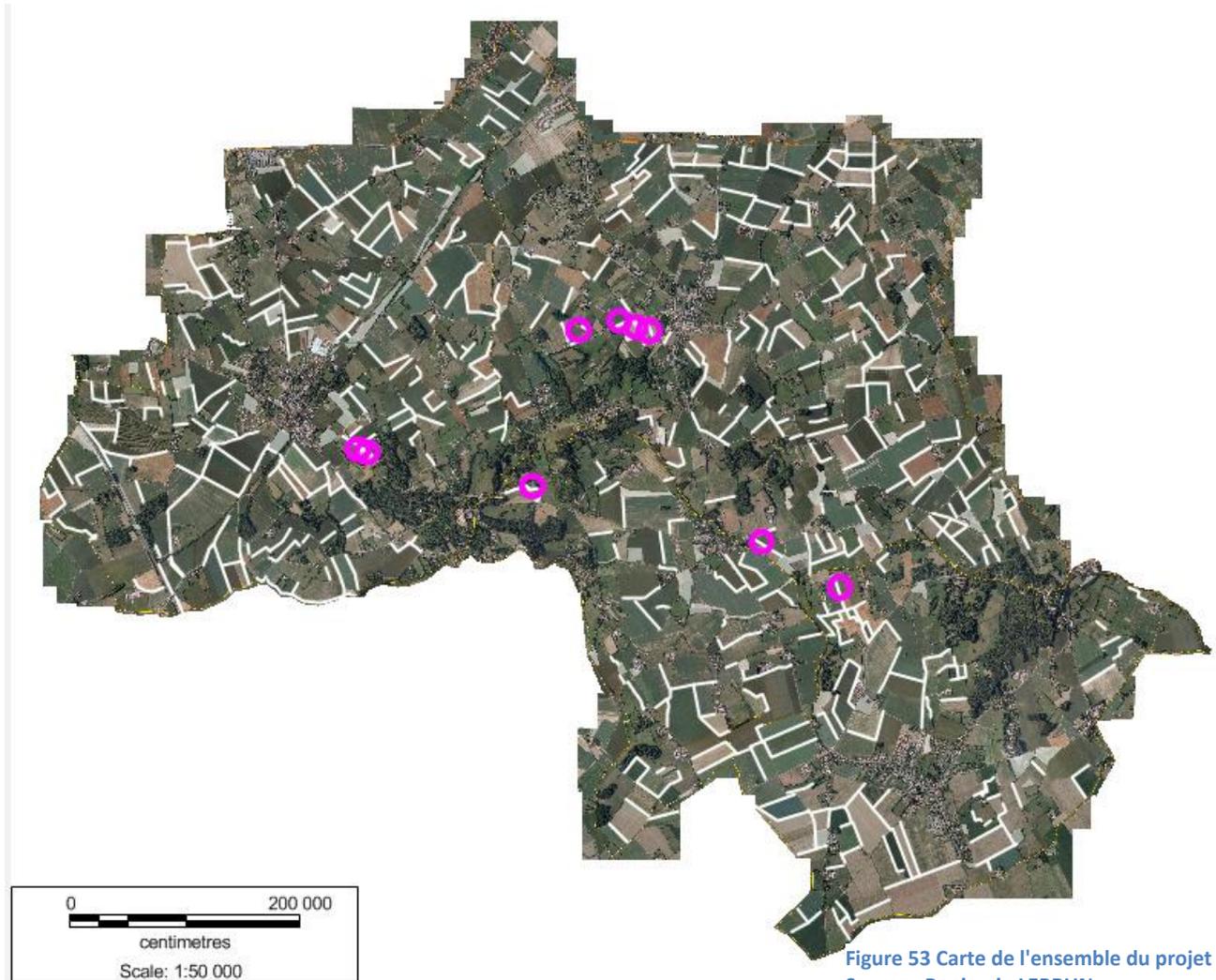


Figure 53 Carte de l'ensemble du projet
Source : Benjamin LEBRUN



Figure 54 Zoom sur une zone de projet
Source : Benjamin LEBRUN

Le cas qui suit montre les deux types de connections possibles pour assurer une continuité avec les espèces. La première photo montre l'état actuel des lieux, alors que la seconde sert de diagnostic mettant en avant les manques à combler.

Les deux dernières photos reprennent les cas possibles de scénarios, ici la haie et/ou l'alignement d'arbres. En effet, certaines zones ne permettent pas de faire un alignement d'arbres étant donné qu'il créerait un masque fermant le paysage.

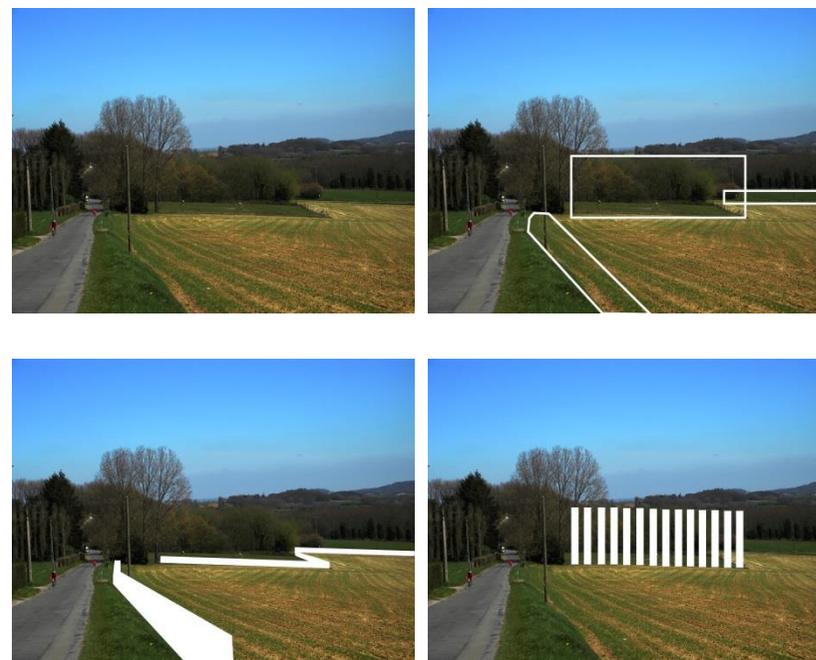


Figure 55 Photomontages de propositions
Source : Benjamin LEBRUN

Ces visuels ont été faits à l'aide de PHOTOSHOP, de manière très simplifiée mais de façon à ce que l'idée soit simple et compréhensible à tous (élus, technicien...). La description de chaque proposition ainsi que la carte sont détaillées à l'annexe 3.

III) Elaboration d'un carnet :

Cette dernière partie est réalisée en commun. Elle a pour but de mettre nos analyses et notre travail sur un support propre au CAUE et qui viendra compléter le carnet de ville en cours de réalisation.

Cela permet de faire une synthèse commune de notre travail au CAUE durant ces trois mois.

1. Les carnets de villes

Le carnet de ville est identique aux carnets de territoire mais sur une échelle plus fine. En effet, ce type de carnet fait un zoom sur une zone du territoire et plus particulièrement la ville.

Il s'organise comme les autres et explique comment la ville concernée, s'organise dans son territoire. Il a pour but de faire réagir divers personnes, notamment les élus ou techniciens, pour créer ensuite du débat et faire avancer les problématiques posées.



Figure 56 Couverture du carnet de ville
Source : CAUE

2. Les carnets de consultations

Le carnet de consultation est fait sur un format identique aux autres carnets. Il concerne et fait un zoom sur la partie projet dans le but de l'analyser grâce à son échelle plus petite.

Il reprend le même type d'analyse, avec le socle expliquant sur quoi repose le site/la commune, le récit des hommes

concernant l'histoire du lieu. Ensuite, une partie réflexion et mots clés sert de bilan récapitulatif des échanges faits avec les différents acteurs. Enfin, la suite du carnet explique les différents thèmes analysés, à l'aide de croquis, cartes, photos et explications.



Figure 57 Couverture du carnet de consultance
Source : CAUE

3. L'élaboration des carnets

A. Phase préalable

La réalisation de ces carnets a pu être faite suite aux analyses précédemment établies. Nous avons repris ces éléments et les avons mis en concordance de manière synthétique. Nous avons fait une feuille par thème, cœur de nature et corridor, et une feuille qui reprend la synthèse des deux.

J'ai réalisé une première schématisation de nos analyses, puis après un échange avec Patrick, nous avons convenu qu'elle correspondait à nos travaux. Il m'a ensuite fourni un texte et les photos qu'il souhaitait voir apparaître.

B. La schématisation

Suite à notre analyse, j'ai réalisé une schématisation reprenant nos thématiques à tous les deux. Les cœurs de nature étaient simples à faire puisqu'il s'agit d'une masse. Quant au maillage bocager, il apparaissait plus compliqué de le représenter.

J'ai repris mon analyse sur les discontinuités, faite sur MAPINFO et sur calques. Le problème est que la forme schématisant cette analyse ne paraissait pas explicite.



Figure 58 Schéma représentant les zones de discontinuités paysagères
Source : Benjamin LEBRUN

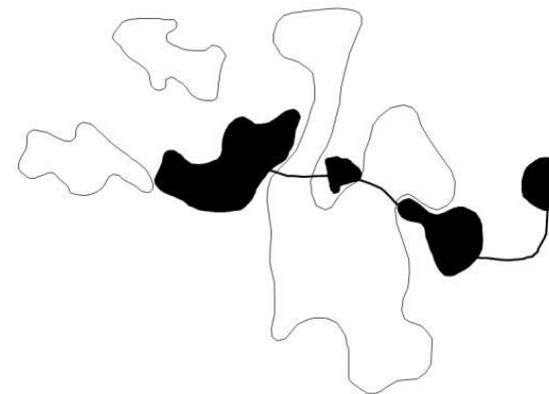


Figure 60 Schéma représentant la synthèse des deux thèmes
Source : Benjamin LEBRUN

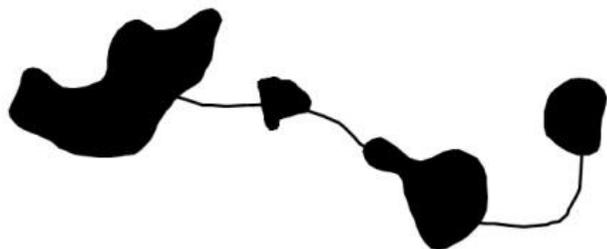


Figure 59 Schéma représentant les cœurs de nature
Source : Benjamin LEBRUN

De ce fait, j'ai repris un symbole représentant le maillage fait par le CAUE. Je l'ai modifié de façon à lui faire dire ce que je voulais, à l'aide de PHOTOSHOP. J'ai créé des trous dans le maillage de base pour schématiser les lacunes dans le maillage bocager du secteur que nous avons couvert.

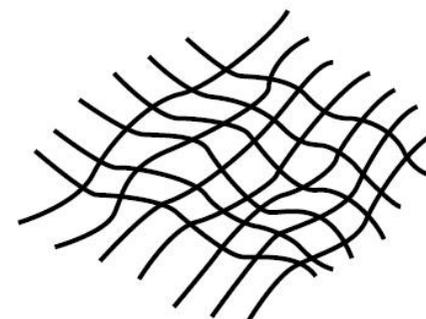


Figure 61 Schématisation du maillage naturel
Source : CAUE

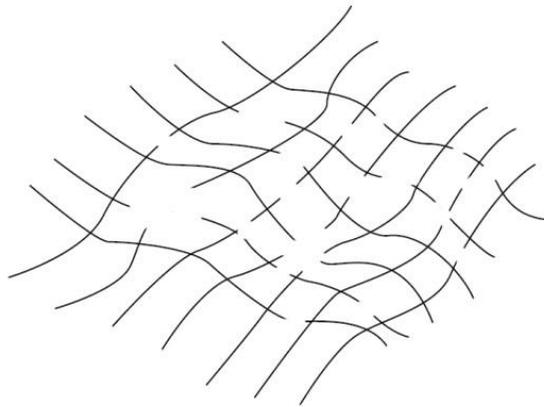


Figure 62 Schématisation de la rupture du maillage naturel
Source : Benjamin LEBRUN

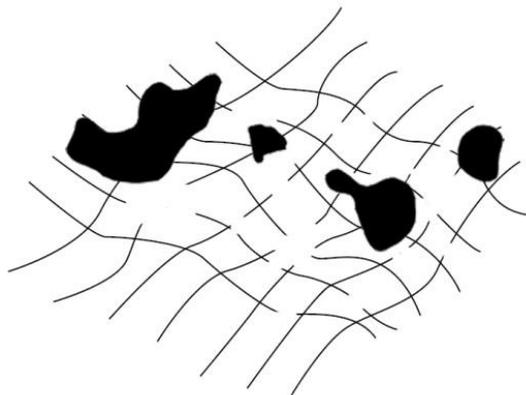


Figure 63 Schéma simplifié représentant la synthèse des deux thèmes
Source : Benjamin LEBRUN

C. Réalisation

Cette schématisation m'a permis de créer un croquis simple, expliquant le principal. J'ai ensuite fait une simplification de nos thèmes sur une carte SIG du CAUE, sur un fond de carte avec la base nature.

Un texte récapitulatif des grandes lignes de mon thème sert de texte explicatif. J'ai mis quatre photos qui permettent de faire comprendre rapidement ce qu'est le terme souhaité et ce que la photo veut faire passer comme message. La carte de gauche est une carte qui nous montre l'organisation de l'espace avec ses grandes lignes.

La trame des pages de ce carnet reprend le format qui est actuellement en vigueur au CAUE. Notre travail est réalisé en collaboration avec l'équipe pour qu'il puisse intégrer leur carnet, en l'occurrence celui de GODEWAERSVELDE.

Pages version 1 du carnet de ville de GODEWAERSVELDE

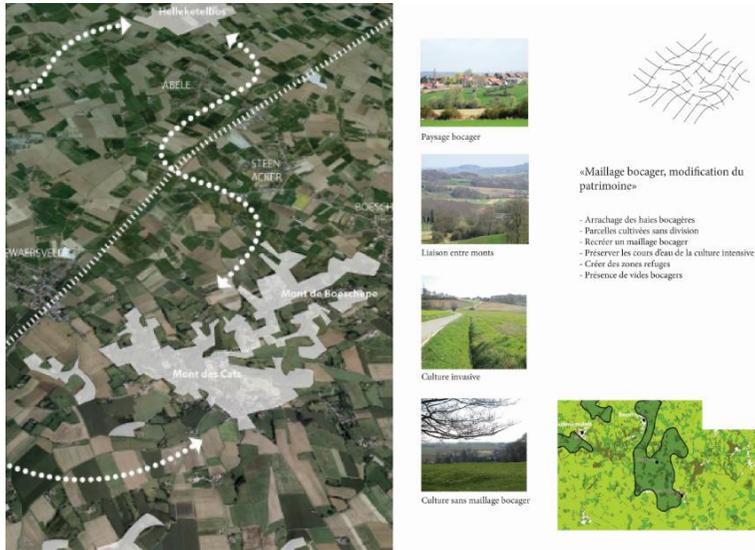


Figure 64 Page de carnet sur mon thème
Source : Benjamin LEBRUN



Figure 65 Page de carnet sur le thème de Patrick
Source : Benjamin LEBRUN



Figure 66 Page de carnet sur la synthèse de nos deux thèmes
Source : Benjamin LEBRUN

Les pages suivantes sont celles réalisées par mes collègues sur leur thèmes de stage. Grâce à ce travail collectif nous avons pu créer un carnet de ville ensemble, avec la base de travail du CAUE.

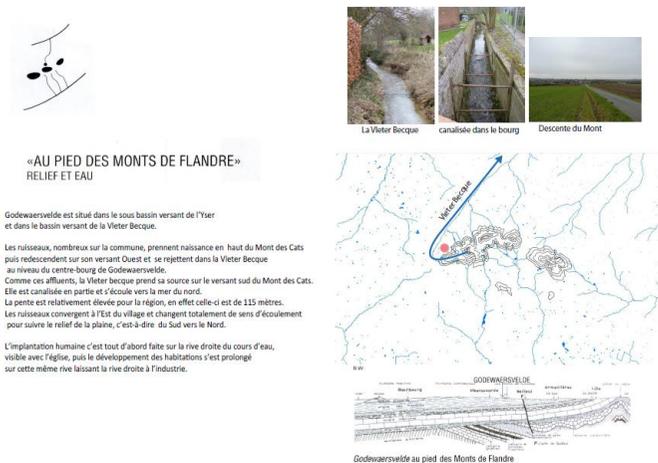


Figure 67 Page de carnet sur le thème de l'hydrologie
Source : Emeline GERBEAUT



Figure 68 Page de carnet sur le thème de la mobilité
Source : Adrien GODARD

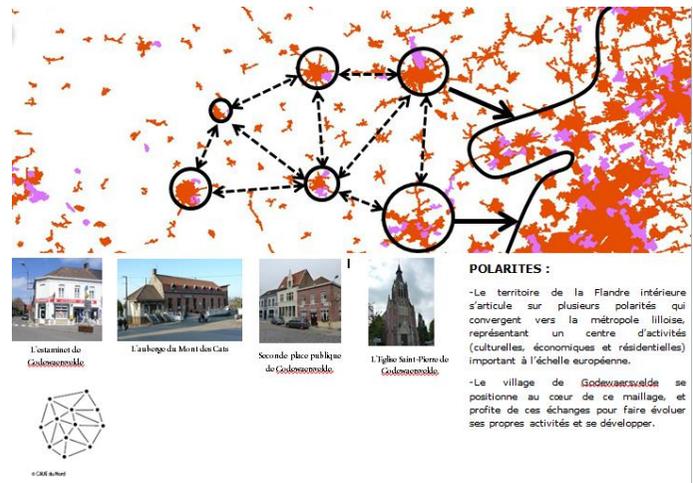


Figure 69 Page de carnet sur le thème des polarités
Source : Damien BLOT



Figure 70 Page de carnet sur le thème du bâti
Source : Damien BLOT

Suite à une discussion avec Vincent BASSEZ, il nous a fait remarquer qu'il manquait des liens entre les documents. L'objectif de ces carnets est de créer des liaisons entre les différents documents, études ou notions de ce qui est présenté.

Le lien entre les documents est expliqué dans l'annexe 04. Cette relation permet de voyager facilement entre les études et les notions. Les pages définitives du carnet de ville sont présentées ci-dessous.



Figure 71 Page finale de carnet sur mon thème des corridors
Source : Benjamin LEBRUN

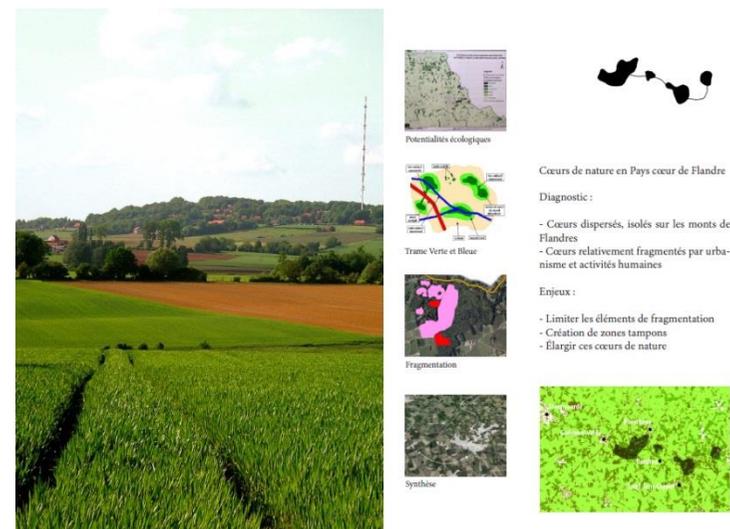


Figure 72 Page finale de carnet de Patrick sur les cœurs de nature
Source : Benjamin LEBRUN

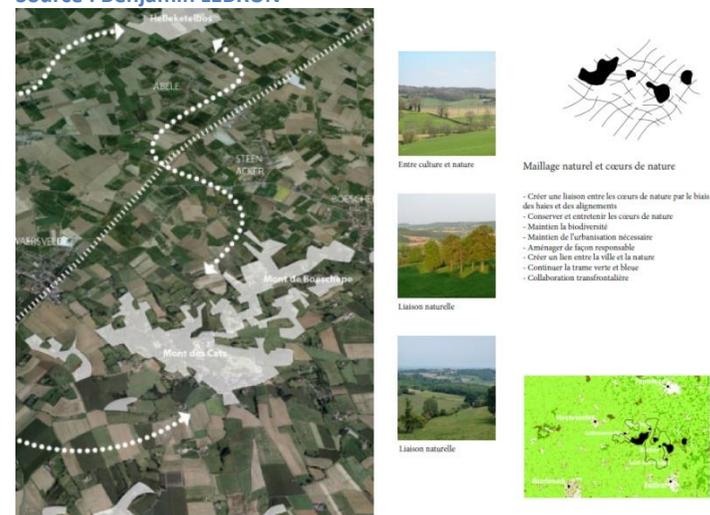


Figure 73 Page finale de carnet, synthèse des deux thèmes
Source : Benjamin LEBRUN

Conclusion

Ce stage long réalisé au CAUE m'a permis de découvrir une approche complètement différente de celles réalisées durant mon cursus. En effet, j'ai pu découvrir une méthode de travail totalement différente, et ce grâce aux objectifs. Cette approche plus analytique mais aussi basée sur l'interprétation, me permet aujourd'hui d'appréhender l'aménagement d'une manière différente et plus complète.

En ce qui concerne mon objectif de stage et ma thématique, plusieurs conclusions peuvent être établies. Tout d'abord, ce thème m'a paru intéressant du fait de mon parcours scolaire mais également de ma vision de l'aménagement. Le constat que j'ai pu remarquer sur le territoire observé nous montre un environnement fortement bouleversé par nos activités. Les techniques mises en place par nos ancêtres ont connu de profondes modifications. Aujourd'hui, suite aux nombreux constats néfastes qui surgissent, cependant une volonté très forte de retour aux sources réapparaît.

Ce rapport est une analyse sur un territoire très petit mais qui reflète une réalité peu glorieuse. Cela permet de faire un constat sur notre environnement mais aussi de tirer des conclusions pour évoluer dans le bon sens. Le travail de collaboration transfrontalière, grâce à des projets tel que le PETLIV permet et permettra de faire évoluer notre manière d'aménager. Le stage au CAUE m'a aussi montré l'importance de travailler en collaboration et en équipe. La communication ainsi que le débat permettent également de faire avancer les idées des uns et des autres, et d'évoluer individuellement.

Malgré ce constat sombre, nous pouvons remarquer que notre vision et notre prise de conscience nous permettent d'espérer des jours meilleurs et que nous sommes à l'aube d'une nouvelle ère.

Table des figures

Figure 1 Photographie de la façade du CAUE du Nord, Source : Patrick MERLIER	3
Figure 2 Organigramme du CAUE du Nord, Source : Patrick MERLIER	4
Figure 3 Recettes 2010 du CAUE du Nord, Source : Rapport d'activité 2010 du CAUE du Nord	5
Figure 4 Dépenses 2010 du CAUE du Nord, Source : Rapport d'activité 2010 du CAUE du Nord	5
Figure 5 Illustration de la méthode du calque CAUE, Source : Adrien Godard	7
Figure 6 Capture écran de l'archi conversation N°3, Source : www.s-pass.org	8
Figure 7 Page de garde de trois carnets de territoires, Source : www.s-pass.org	9
Figure 8 Périmètre des carnets de territoire, Source : www.carnets.caue-nord.com	10
Figure 9 Sommaire du carnet de territoire de la Flandre Intérieure, Source : CAUE du Nord.....	10
Figure 10 Photographie du centre de documentation du CAUE du Nord, Source : Patrick MERLIER	11
Figure 11 Capture écran de s-pass, onglet communauté et accès à la médiathèque, Source : www.s-pass.org	11
Figure 12 Interface du projet PET-LIV, Source : www.s-pass.org	12
Figure 13 Périmètre d'étude du projet PET-LIV, Source : www.s-pass.org	15
Figure 14 Panneau du label « village patrimoine© » en Pays de la Baie du Mont Saint Michel, Source : www.cc-avranches.fr	16
Figure 15 communes ayant obtenues le label « villages patrimoine© », Source : Emeline GERBAUT	17
Figure 16 Photographie du moulin de BOESCHEPE, Source : Emeline GERBAUT	18
Figure 17 Localisation du territoire étudié, Source : Emeline GERBAUT	19
Figure 18 Zoom sur le territoire étudié, Source : Google Maps 2012	19
Figure 19 Schéma de la reconstitution du maillage écologique, Source : SRCE-TVB-Nord-Pas-de- Calais	24

Figure 20 Page de garde de la plaquette de la TVB nationale, Source : www.developpement-durable.gouv.fr	25
Figure 21 Carte Trame Verte et Bleue en Pays Cœur de Flandre, répertoire des cœurs de nature et des corridors écologiques, juillet 2010, Source : Trame Verte et Bleue en Pays Cœur de Flandre	27
Figure 22 Carte générale MAPINFO, Source : Benjamin LEBRUN	29
Figure 23 Carte IGN du territoire étudié au 1 :100 000, Source : CAUE du nord	30
Figure 24 Calque montrant les ruptures de la ceinture paysagère, Source : Benjamin LEBRUN.....	31
Figure 25 Croquis sur l'organisation urbaine, Source : Benjamin LEBRUN	31
Figure 26 Schéma coupe sur l'organisation urbaine, Source : Benjamin LEBRUN	32
Figure 27 Iconographie pour la Trame verte, Source : Benjamin LEBRUN.....	34
Figure 28 Iconographie sur le territoire étudié, Source : Benjamin LEBRUN.....	34
Figure 29 Simplification de l'iconographie, Source : Benjamin LEBRUN	34
Figure 30 Iconographie sur le territoire étudié, Source : Benjamin LEBRUN.....	35
Figure 31 Explication de la page carnet, Source : Benjamin LEBRUN	36
Figure 32 Fiche finale du carnet sur le morcellement végétal de GODEWAERSVELDE, Source : Benjamin LEBRUN	38
Figure 33 Fiche finale du carnet sur le morcellement végétal de BOESCHEPE, Source : Benjamin LEBRUN.....	38
Figure 34 Fiche finale de carnet sur l'orientation naturelle à GODEWAERSVELDE, Source : Benjamin LEBRUN	39
Figure 35 Fiche finale du carnet sur la dominance naturelle à BOESCHEPE, Source : Benjamin LEBRUN	39
Figure 36 Carte des zones naturelles à GODEWAERSVELDE, Source : Benjamin LEBRUN	41
Figure 37 Un maillage bocager perforé, Source : Benjamin LEBRUN.....	42
Figure 38 Un maillage bocager perforé sous SIG, Source : Benjamin LEBRUN	42
Figure 39 Page finale de carnet sur les lacunes de nature, Source : Benjamin LEBRUN.....	43
Figure 40 Complémentarité du nouveau maillage, Source : Benjamin LEBRUN.....	43

Figure 41 Carte du nouveau maillage bocager à GODEWAERSVELDE, Source : Benjamin LEBRUN	44
Figure 42 Rétablir la connection végétale, Source : Benjamin LEBRUN.....	44
Figure 43 Carte du maillage et des zones de transition, Source : Benjamin Lebrun.....	45
Figure 44 Rupture de l’autoroute A25, Source : Benjamin LEBRUN	45
Figure 45 Reconnection à créer, Source : Benjamin LEBRUN	45
Figure 46 Agriculture invasive de GODEWAERSVELDE, Source : Benjamin LEBRUN	46
Figure 47 Carte du corridor à remettre en état, Source : ARCH	47
Figure 48 Carte d’un potentiel à remettre en état, Source : ARCH.....	47
Figure 49 Cours d’eau, un bilan contrasté, Source : Benjamin LEBRUN	47
Figure 50 Carte de proposition d’aménagement de haies, Source : Benjamin LEBRUN.....	48
Figure 51 Carte des zones à végétaliser, Source : Benjamin LEBRUN	48
Figure 52 Carte des zones végétaliser, Source : Benjamin LEBRUN.....	48
Figure 53 Carte de l'ensemble du projet Source : Benjamin LEBRUN.....	49
Figure 54 Zoom sur une zone de projet, Source : Benjamin LEBRUN	50
Figure 55 Photomontages de propositions, Source : Benjamin LEBRUN	50
Figure 56 Couverture du carnet de ville, Source : CAUE	51
Figure 57 Couverture du carnet de consultance, Source : CAUE	52
Figure 58 Schéma représentant les zones de discontinuités paysagères, Source : Benjamin LEBRUN	53
Figure 59 Schéma représentant les cœurs de nature, Source : Benjamin LEBRUN	53
Figure 60 Schéma représentant la synthèse des deux thèmes, Source : Benjamin LEBRUN.....	53
Figure 61 Schématisation du maillage naturel, Source : CAUE	53
Figure 62 Schématisation de la rupture du maillage naturel, Source : Benjamin LEBRUN.....	54

Figure 63 Schéma simplifié représentant la synthèse des deux thèmes, Source : Benjamin LEBRUN	54
Figure 64 Page de carnet sur mon thème, Source : Benjamin LEBRUN	55
Figure 65 Page de carnet sur le thème de Patrick, Source : Benjamin LEBRUN.....	55
Figure 66 Page de carnet sur la synthèse de nos deux thèmes, Source : Benjamin LEBRUN	55
Figure 67 Page de carnet sur le thème de l'hydrologie, Source : Emeline GERBEAUT	56
Figure 68 Page de carnet sur le thème de la mobilité, Source : Adrien GODARD.....	56
Figure 69 Page de carnet sur le thème des polarités, Source : Damien BLOT	56
Figure 70 Page de carnet sur le thème du bâti, Source : Damien BLOT.....	56
Figure 71 Page finale de carnet sur mon thème des corridors, Source : Benjamin LEBRUN	57
Figure 72 Page finale de carnet de Patrick sur les cœurs de nature, Source : Benjamin LEBRUN.....	57
Figure 73 Page finale de carnet, synthèse des deux thèmes, Source : Benjamin LEBRUN	57

Annexes

Annexe 01 – Grille d’analyse de Christophe DELBECQUE

Annexe 02 – Maillage bocager du territoire étudié

Annexe 03 – Carte des projets d’aménagements

Annexe 04 – Schémas de relation entre carnet et documents

Annexe 05 – Organisation des carnets

Annexe 06 – Carte du nouveau maillage proposé

Annexe 07 – Pages de projets

Annexe 08 – Pages de carnet

Annexe 09 – Pages de carnet de ville

Annexe 10 – Carte du maillage existant à BERTHEN, BOESCHEPE, SAINT-JANS-CAPPEL

Annexe 11 – Photos de la zone de travail et de l’affichage

Annexe 12 – Plan d’aménagement de salle pour les journées de formation

Annexe 13 – Croquis pour l’iconographie et schémas de carnet

Annexe 01 – Grille d’analyse de Christophe DELBECQUE

